



Préavis au Conseil communal

Aménagements routiers liés à la mise en service de la nouvelle ligne de bus n° 44 - Demande d'un crédit de construction

Routes

M. le Municipal Roland Perrin

Préavis n° 10/2024

Préavis adopté par la Municipalité le 22.01.2024



Table des matières

1	Objet du préavis.....	2
2	Préambule.....	2
3	Aménagements routiers	4
3.1	Arrêt Croisettes - Terminus.....	5
3.2	Arrêts Vaugueny.....	6
3.3	Arrêts Florimont	7
3.4	Virage du Polny	8
3.5	Arrêts Montéclard	9
3.6	Haut du Polny.....	9
3.7	Arrêt Bois-de-Ban	10
3.8	Arrêt Ballègue.....	11
3.9	Carrefour Village/Laiterie.....	12
3.10	Accessibilité multimodale du quartier Ballègue/Près-les-Bois	13
3.11	Mobilier urbain.....	13
3.12	Eclairage public.....	15
3.13	Emprises foncières.....	15
4	Déroulement des travaux	15
5	Aspects du développement durable	16
6	Coûts de construction et aspects financiers.....	18
6.1	Devis estimatif.....	18
6.2	Aspect financier.....	19
7	Conclusion.....	19

1 Objet du préavis

Par le présent préavis, la Municipalité sollicite un crédit de construction d'un montant de CHF 3'090'000.- TTC (trois millions nonante mille francs) destiné à la réalisation des aménagements routiers pour la nouvelle ligne de bus n° 44.

2 Préambule

Le 20 juin 2017, le Conseiller communal Erich Dürst déposait un postulat, invitant la Municipalité à transmettre « un rapport sur les possibilités d'instaurer une liaison de transports publics Polny-Croisettes, jusqu'à Près-les-Bois, respectivement au Pré-d'Yverdon ».

Dans son rapport du 8 avril 2019, la Municipalité proposait plusieurs variantes élaborées avec l'appui des transports publics lausannois mais devait lancer une étude plus approfondie pour détailler, deviser et planifier la variante retenue. En effet, des zones d'attention particulières étaient à clarifier, grâce à un travail précis de relevé de gabarit routier, notamment dans la partie aval du Polny, le carrefour du Village, le carrefour du chemin de la Laiterie et de la route du Village. Le positionnement judicieux des arrêts de bus devait aussi être étudié. Des trajets tests avec un bus ont permis de conforter la faisabilité de la variante retenue, avec des mesures particulières par endroit.



En novembre 2020, une rencontre a été organisée avec les pétitionnaires Association des Habitants de Près-les-Bois et environs demandant une meilleure desserte de leur quartier en transports publics. La Municipalité leur a expliqué son choix de ne pas prolonger la ligne de bus dans ce secteur pour des questions de nuisances sonores, de perte d'attractivité de l'offre de transport public (à coût égal, l'allongement de la ligne entraîne une diminution de la fréquence), d'un gabarit routier insuffisant et de multiples emprises chez les privés.

Au cours de l'année 2021, les différents services communaux (Travaux, Urbanisme et Police) ont ensuite participé à l'étude des différents aménagements avec l'appui d'un bureau d'ingénieurs et des Transports publics lausannois (tl). Le projet a été soumis au Canton pour examen préalable en août 2021 et a fait l'objet de demande de modifications (configuration de certains arrêts de bus, réalisation d'une étude de bruit routier) en vue d'un examen complémentaire avant d'être mis à l'enquête publique.

En raison d'un accroissement du trafic lourd, une étude de portance de la chaussée sur l'entier du tracé a également été réalisée. Cette expertise a révélé des besoins en renforcement routier sur le secteur de la boucle du chemin du Ruisseau-Martin, chemin de la Laiterie et de la Route du Village. Ces travaux ont été présentés dans le préavis n° 16/2022 et se sont terminés au mois d'août 2023 (excepté pour le haut du chemin du Polny et le carrefour du Village/Laiterie).

Les aménagements routiers liés à la création de la nouvelle ligne n° 44 ont fait l'objet d'un examen préalable auprès de la Direction générale de la mobilité et des routes (DGMR) en août 2023, préavisé favorablement en novembre 2023.

Certains aménagements nécessitent des emprises sur des parcelles privées. Les propriétaires concernés ont été approchés pour des acquisitions de terrains ou des créations de servitudes de passage public. Ces éléments sont détaillés dans les divers plans d'aménagement et un tableau récapitulatif figure au point 3.13.

L'enquête publique selon la loi sur les routes (LRou) a été organisée du 10 janvier au 8 février 2024. La mise en service prévisionnelle de la ligne de bus n° 44 est planifiée pour fin août 2024.



3 Aménagements routiers

Les travaux projetés dans le cadre du présent préavis sont répertoriés sur le plan ci-dessous :



Figure 1 : Plan de situation

Les arrêts de bus existants pour la ligne n° 46 utilisés par la future ligne n° 44 (Biolleyre, Polny) ont été mis en conformité selon la loi LHand durant les travaux de renforcement routier en 2023 (préavis n° 16/2022).

3.1 Arrêt Croisettes - Terminus

L'aménagement comprend la modification de l'arrêt provisoire actuel. La zone d'arrêt doit être compatible avec les autres lignes de bus qui passent à proximité pour s'insérer dans le giratoire, la géométrie de l'îlot à l'entrée du giratoire sera adaptée. La surélévation du quai à +16 cm permet la giration du bus en provenance des Croisettes et un meilleur alignement pour faciliter le déploiement de la rampe pour les personnes à mobilité réduite (LHand). Cet arrêt terminus est équipé d'un abribus avec une borne d'informations voyageurs (BIV). L'abri à vélo actuel est déplacé pour permettre le chargement et le déchargement des usagers.

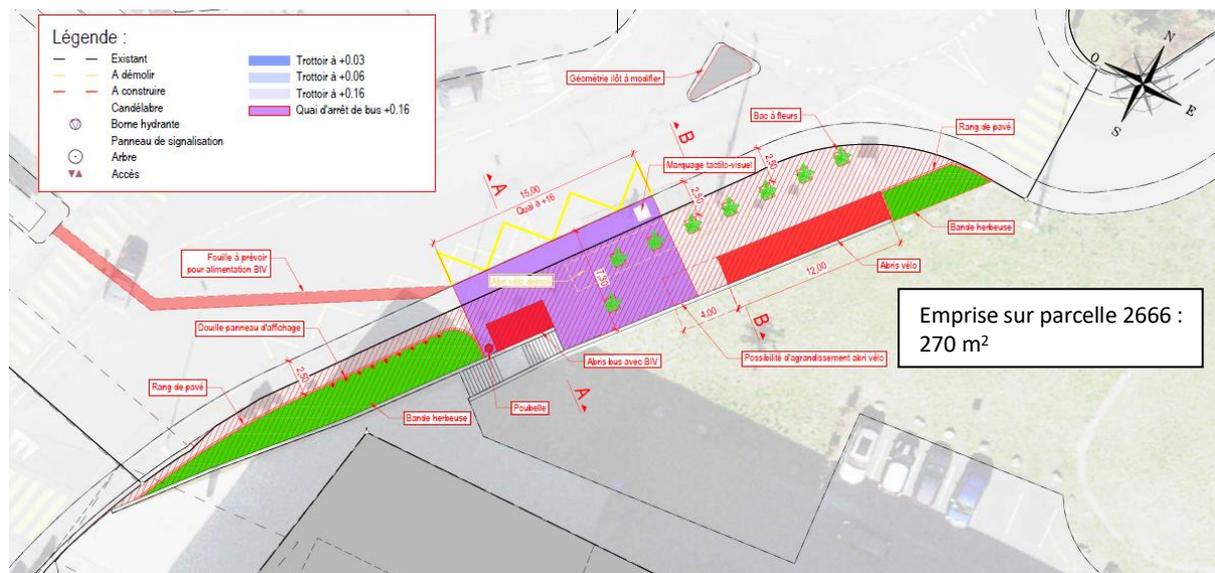


Figure 2 : Situation arrêt Croisettes

3.2 Arrêts Vaugueny

L'aménagement comprend la création d'arrêts dans les deux sens de circulation. Il s'agit d'arrêts sur chaussée sans possibilité de dépassement (arrêts bloquants). L'aménagement de l'arrêt direction Ballègue nécessite un élargissement de la chaussée jusqu'à 1,60 mètres. Les bordures de quai à +22 cm permettent le chargement et le déchargement des usagers à niveau (LHand). Les deux passages pour piétons (PPP) existants sont maintenus et un îlot continu est réalisé pour garantir la sécurité des piétons et éviter le dépassement du bus par des deux-roues, entre les deux PPP.

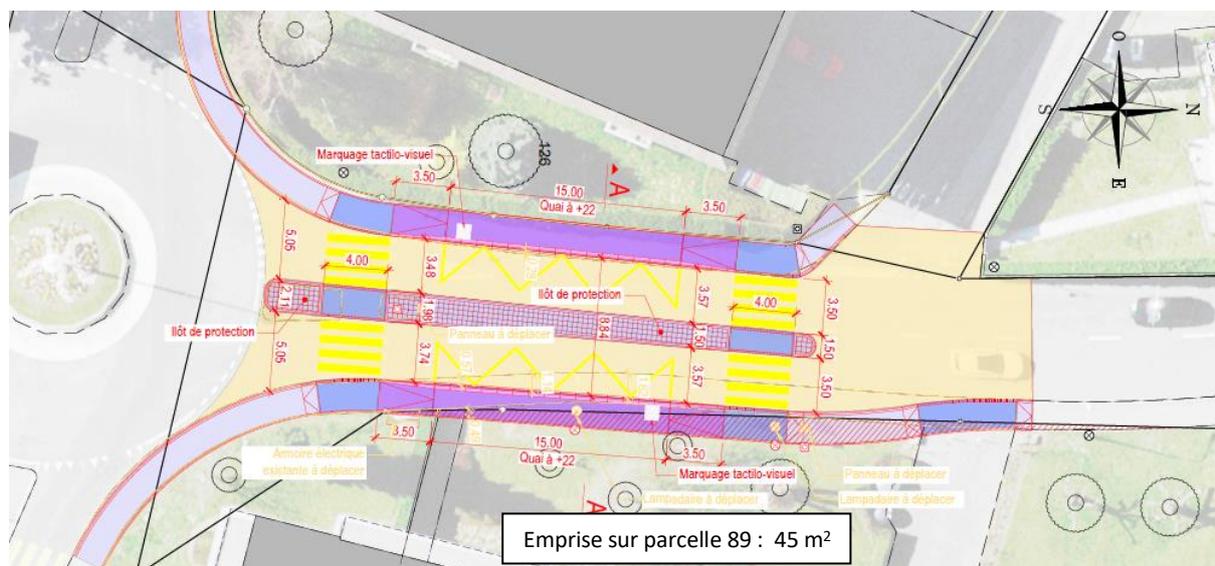


Figure 3 : Situation arrêts Vaugueny

3.3 Arrêts Florimont

L'aménagement comprend la création d'arrêts dans les deux sens de circulation. Il s'agit d'arrêts sur chaussée avec possibilité de dépassements (arrêts non bloquants). La banquette herbeuse séparant le trottoir actuel de la chaussée est supprimée afin d'élargir la route d'environ 1 mètre. Les bordures de quai à +22 cm permettent le chargement et le déchargement des usagers à niveau (LHand). Une aide à la traversée piétonne est aménagée entre les deux arrêts. Afin de garantir la visibilité sur l'aide à la traversée, l'éclairage public sera adapté.

Pour des questions de visibilité routière et pour l'aménagement de l'arrêt (direction Ballègue), un remodelage du talus en bord de chaussée des parcelles n° 385 et 389 est nécessaire.

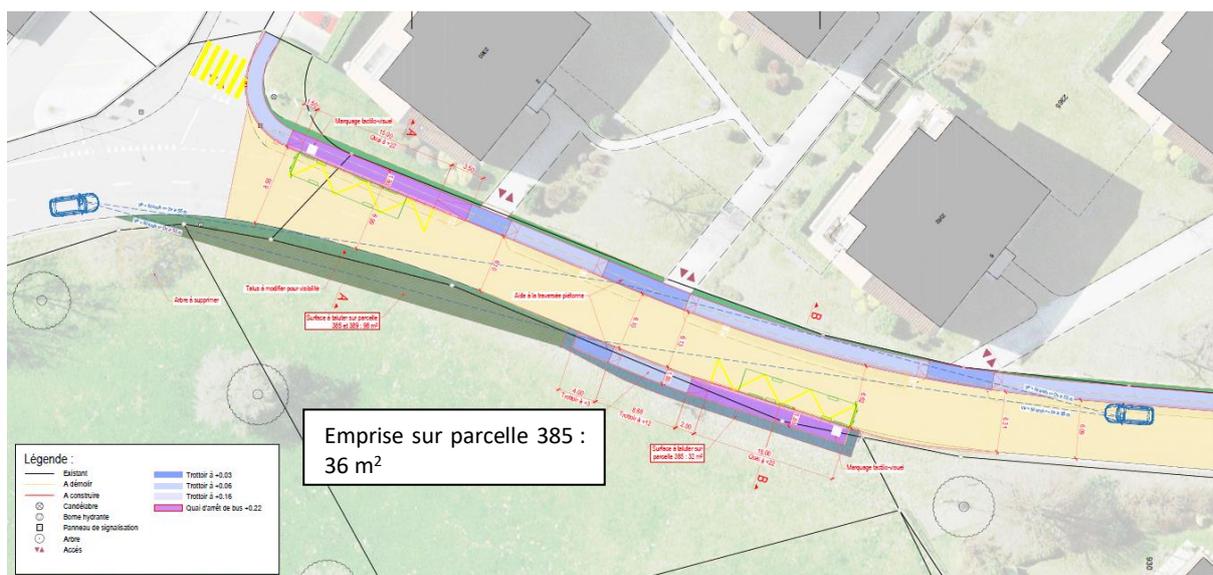


Figure 4 : Situation arrêts Florimont



3.4 Virage du Polny

Afin de résoudre la problématique de croisement entre les bus et un autre véhicule circulant en sens inverse (gabarit horizontal actuel insuffisant, environ 4,90 mètres), la chaussée est ponctuellement élargie à 6 mètres sur le secteur concerné et des feux sont installés. Ceux-ci seront orange clignotant en l'absence de bus ou de véhicules de déneigement. Les feux seront équipés d'une caméra de surveillance hivernale (orientée vers l'aval et l'amont en garantissant le droit à l'image) permettant au personnel de la Voirie et des tl de s'informer des conditions d'enneigement sur ce secteur très pentu.



Figure 5 : Situation virage du Polny



Figure 7 : Situation haut du Polny

3.7 Arrêt Bois-de-Ban

L'aménagement comprend la création d'un arrêt direction Ballègue. Il s'agit d'un arrêt sur chaussée sans possibilité de dépassements. Afin de sécuriser l'aide à la traversée aménagée à l'arrière de la zone d'arrêt, un rétrécissement est réalisé dans l'autre direction pour empêcher le passage de véhicules lorsque le bus est à l'arrêt.

Les bordures du quai à +22 cm permettent le chargement et le déchargement des usagers à niveau (LHand). L'aménagement de l'arrêt nécessite la création d'un mur de soutènement.

Le renforcement de la chaussée sur ce secteur sera identique aux travaux de renforcement réalisés en 2022 sur le reste du chemin du Ruisseau-Martin tel que présenté dans le préavis n° 16/2022.

Une zone 30 a été instaurée dans le secteur du Ruisseau-Martin fin novembre 2023.

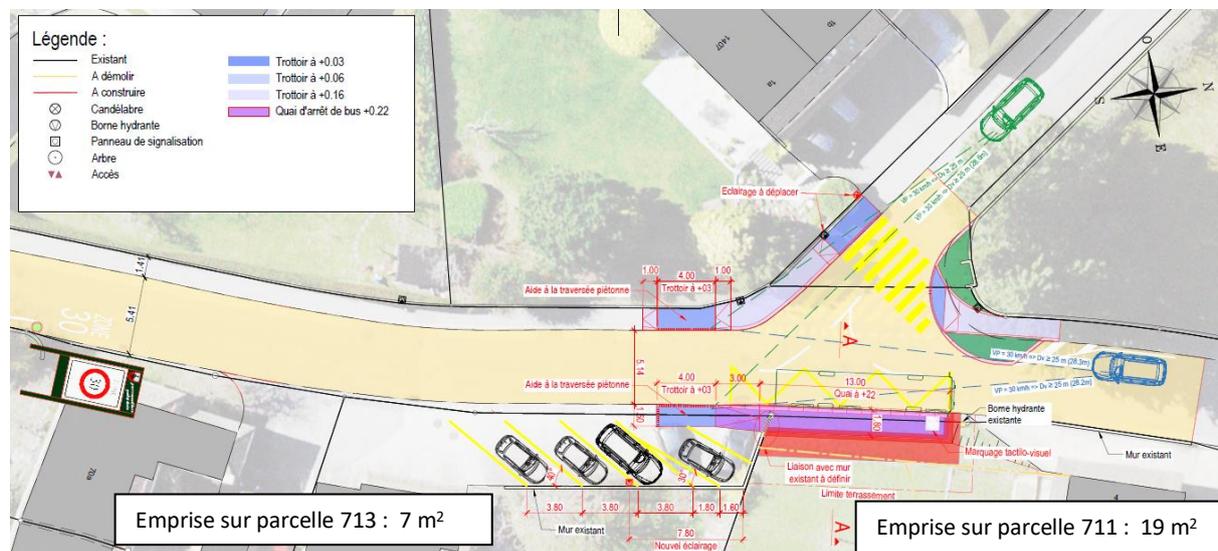


Figure 8: Situation arrêt Bois-de-Ban

Le marquage d'un nouveau passage pour piétons (à l'arrière du quai) doit faire l'objet d'une procédure spécifique et sa validation doit satisfaire à une fréquence de 100 personnes pendant les 5 heures les plus fréquentées.

Dans un premier temps, l'accès au quai se fera donc par le biais d'une aide à la traversée. Lorsque les travaux d'aménagement seront terminés, des comptages de piétons seront réalisés et la possibilité de marquer le passage piétons sera réévaluée.

3.8 Arrêt Ballègue

L'aménagement comprend la modification de l'arrêt existant en direction de Croisettes. Cet arrêt doit être compatible avec celui de la ligne n° 46 et doit permettre le dépassement entre les 2 lignes de bus (lignes indépendantes en termes d'horaire). Les bordures de quai à +22 cm positionnées sur les 10 premiers mètres des deux zones d'arrêts, permettent le chargement et le déchargement des usagers à niveau (LHand). Le reste du quai est réalisé avec des bordures à +16 cm pour permettre les manœuvres de dépassement entre les deux lignes de bus.

L'aménagement prévoit la démolition de l'arrêt existant (ligne n° 46). La chaussée est élargie d'environ 1,60 mètres côté trottoir existant pour avoir un gabarit total de 7.40 mètres (3 mètres pour le couloir bus et 4.40 mètres pour permettre le croisement de deux voitures à vitesse réduite). Le renforcement de la chaussée sur ce secteur sera identique aux travaux de renforcement réalisés en 2022 sur le reste du chemin du Ruisseau-Martin tel que présenté dans le préavis n° 16/2022.

Un nouvel abribus est construit entre les 2 zones d'arrêts. Une caméra de surveillance hivernale sera installée en garantissant le droit à l'image et permettra au personnel de la Voirie et des tl de s'informer des conditions d'enneigement sur le secteur.

Des plantations d'arbres seront réalisées dans le talus de la parcelle n° 779, le long du trottoir.

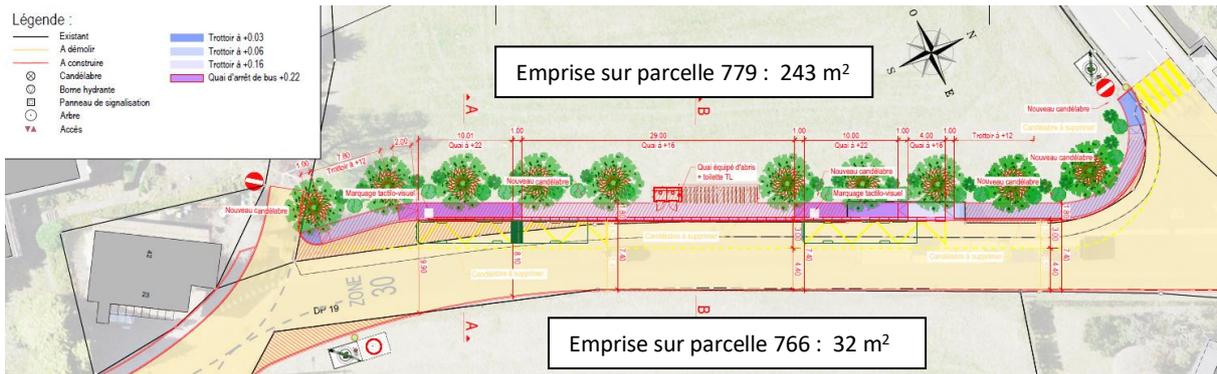


Figure 9: Situation arrêt Ballègue

3.9 Carrefour Village/Laiterie

Afin de résoudre la problématique de l'empiètement du bus de la ligne n° 44 sur la route du Village en sens inverse lors de sa sortie du chemin de la Laiterie, des feux doivent être implantés. Ces feux seront orange clignotant et passeront au rouge uniquement lors du passage des bus des lignes n° 44 et n° 46.

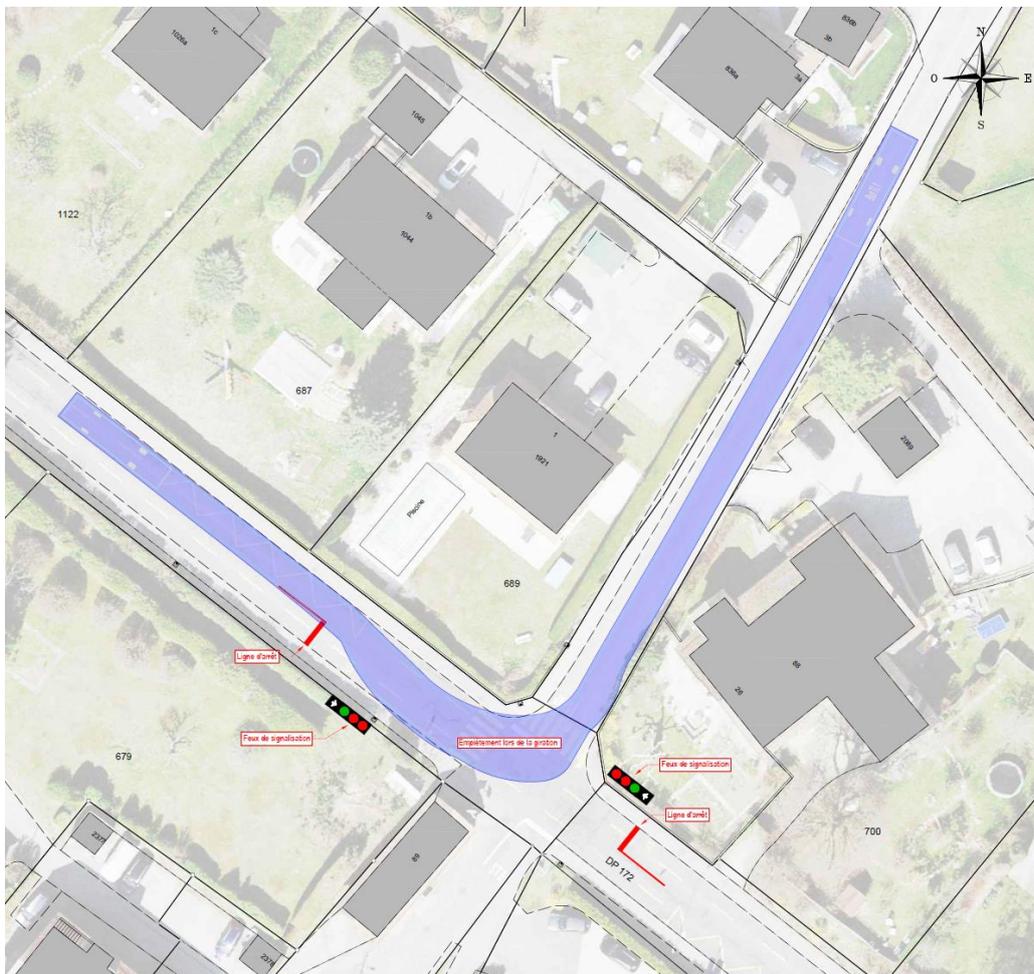


Figure 10: Situation feux carrefour Village/Laiterie

Par ailleurs, la chaussée du carrefour sera renforcée selon la même structure identique à celle de la rte du Village (travaux réalisés dans le préavis n° 16/2022).

3.10 Accessibilité multimodale du quartier Ballègue/Près-les-Bois

Le 11 novembre 2020, une rencontre a été organisée avec l'Association des habitants de Près-les-Bois et environs demandant dans une pétition une meilleure desserte de leur quartier en transports publics. La Municipalité leur a expliqué son choix de ne pas prolonger la ligne de bus n° 44 dans ce secteur pour des questions de perte d'attractivité de l'offre de transport public (à coût égal, l'allongement de la ligne entraîne une diminution de la fréquence) et d'un gabarit routier insuffisant entraînant de multiples emprises chez les privés.

Un diagnostic a été réalisé par un bureau spécialisé et les améliorations suivantes seront mises en place dans le cadre du présent préavis :

- l'aménagement d'une placette sera réalisé au Nord de la zone d'arrêt, avec la mise en place de bancs et d'un abri à vélo (10 places). Cette placette sera arborisée et pourvue d'un revêtement perméable en matériaux concassés ;

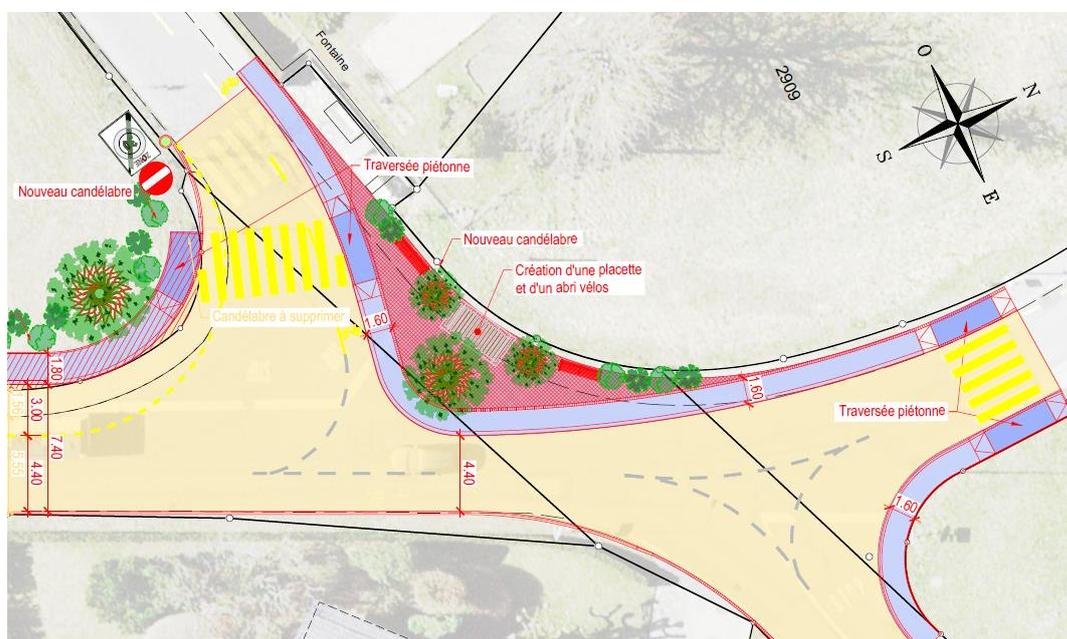


Figure 11: Situation placette

- une bande cyclable sera marquée sur le chemin de Ballègue en direction de Près-les-Bois ;
- deux bancs seront installés en bordure de trottoir entre Près-les-Bois et l'arrêt de bus Ballègue (ces frais seront pris sur le budget de fonctionnement).

A moyen terme, une requalification du chemin de Ballègue sera réalisée avec la modification du gabarit routier et la largeur trottoir ainsi qu'avec la mise en conformité de l'éclairage public. Ce projet a été inscrit dans la planification des mesures PALM (projet d'agglomération Lausanne-Morges) dès 2028.

3.11 Mobilier urbain

3.11.1 Atribus

L'arrêt Montéclard en direction des Croisettes sera équipé d'un aatribus en bois type « Épalinges », identique à ceux installés ces dernières années. Il sera directement posé sur le mur de soutènement construit, les poutres en bois seront donc raccourcies.

L'arrêt Ballègue sera également équipé d'un nouvel abribus en bois type « Épalinges » aux dimensions supérieures afin d'abriter les voyageurs des lignes n° 44 et 46.

L'arrêt Croisettes sera quant à lui équipé d'un couvert de type abri à vélo aménagé en abribus afin que celui-ci puisse être réutilisé en cas de transformation de l'interface des Croisettes lors de la création de l'arrière-gare du métro M2.

3.11.2 Nouveaux abris à vélo

L'abri à vélo des Croisettes sera du même type que celui installé sur la route de la Croix-Blanche en 2023. Il sera équipé de 13 arceaux.



Figure 14: Abri à vélo situé sur la route de la Croix-Blanche

L'abri à vélo de l'arrêt Ballègue sera situé sur la nouvelle placette. Le concept et les matériaux seront identiques aux abribus type « Épalinges » mais avec un couvert global.

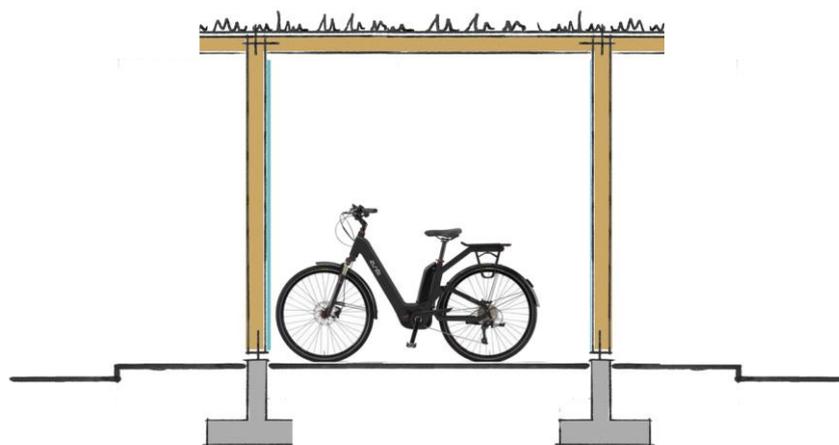


Figure 15: Schéma abri vélo type « Épalinges »

3.11.3 Installation de caméras pour la surveillance hivernale

Le virage de Polny ainsi que l'arrêt de bus Ballègue seront équipés de caméras de surveillance hivernale. Celles-ci seront utilisées par la Voirie et les TI pour connaître en temps réel les conditions d'enneigement.



3.12 Eclairage public

Dans le cadre de ces travaux, l'éclairage public sur les chemins du Vaugueny et du Polny sera remplacé et mis en conformité. Les nouveaux passages pour piétons et les nouvelles aides à la traversée à l'arrêt seront sécurisés.

La mise en conformité des chemins du Ruisseau-Martin, de la Laiterie et de la route du Village a déjà été réalisée lors des travaux de renforcement de la chaussée en 2022 et 2023.

Les nouveaux candélabres seront équipés de luminaires Luma identiques à ceux installés sur le chemin du Ruisseau-Martin. La température de couleur envisagée pour les 51 nouveaux candélabres (6 à 7 mètres de haut) est de 3'000 K.

3.13 Emprises foncières

Certains aménagements nécessitent des emprises sur des parcelles privées. Les négociations avec les propriétaires ont fait l'objet de cessions ou de servitudes. Ces éléments sont détaillés et récapitulés ci-dessous :

Parcelle	Surface concernée (en m ²)	Type d'acte	Montant
2666	270	Cession	Gracieux
89	45	Cession	Gracieux
385	36	Cession	gracieux
432	20	Servitude	200 CHF/m ²
2242	18 (supplément à la servitude existante)	Servitude	200 CHF/m ²
713	7	Servitude	200 CHF/m ²
711	19	Servitude	200 CHF/m ²
766	32	Acquisition	200 CHF/m ²
779	243	Acquisition	200 CHF/m ²

Sur les parcelles de partenaires institutionnels (BF 2666 et 89) ou sur lesquelles des conventions existent déjà, les emprises font l'objet d'une cession à titre gracieux.

Les surfaces exactes définitives seront déterminées par un géomètre officiel dans le cadre de l'inscription de ces acquisitions/servitudes/cessions au Registre foncier. Un montant total a été provisionné dans le cadre du présent préavis pour permettre ces transactions foncières.

4 Déroulement des travaux

Les travaux de génie civil seront attribués dans le cadre d'une procédure ouverte selon les marchés publics. Un appel d'offres sera réalisé au premier trimestre 2024.

La direction de travaux sera gérée par le Service des travaux et environnement. Les travaux se dérouleront de mi-avril à début août 2024.

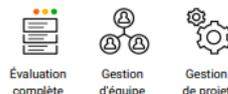


5 Aspects du développement durable

Ces projets ont fait l'objet d'une évaluation à l'aide de l'outil Boussole 21 développé par l'Unité de développement durable du Canton de Vaud.

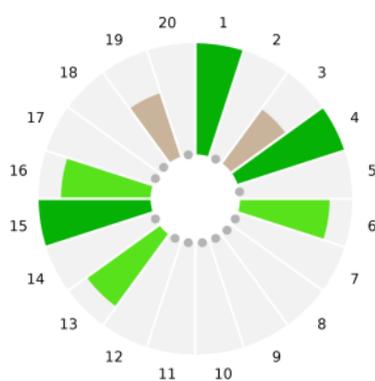
Ligne TL 44

Le projet d'aménagements routiers



Synthèse

1. Mobilité	●	11
2. Utilisation du sol	●	11
3. Qualité de l'air extérieur et intérieur	●	11
4. Cadre de vie et espace public	●	11
5. Énergie	●	7
6. Changements climatiques et risques	●	13
7. Diversité biologique et espace naturel	●	15
8. Qualité du sol et de l'eau	●	6
9. Création de richesse	●	8
10. Conditions cadre pour l'économie	●	9
11. Résilience économique	●	8
12. Compétitivité de l'économie et innovation	●	9
13. Consommation de ressources	●	12
14. Formation et éducation	●	4
15. Égalité des chances	●	10
16. Cohésion sociale	●	10
17. Santé et prévention	●	3
18. Culture, sport et loisirs	●	3
19. Gestion publique	●	16
20. Gouvernance et partenariat	●	16



Légendes
● Défavorable
● Défavorable avec points favorables
● Moyen
● Favorable avec réserves
● Favorable
● Pas concerné
○ À approfondir

Dimension économique

La mise en place d'une nouvelle ligne tl « Croisettes-Polny-Ballègue » a été évaluée positivement en coordination avec les tl. La faisabilité a été démontrée et le projet assume ses charges d'exploitation. La ligne aura une fréquentation suffisante assurée.

Dimension sociale

Offrir des transports publics de qualité est un objectif qui n'est plus à prouver. Cela permet à tous (jeunes et seniors), de se déplacer et améliore significativement le cadre de vie et la qualité des espaces publics. Ce type de transport œuvre en faveur de l'égalité des chances.

Les quais équipés de bordures à +22 cm vont permettre l'accessibilité aux personnes handicapées mais également à tous les utilisateurs notamment les personnes dont la mobilité réduite résulte d'autres facteurs tels que maladies, accidents, vieillissement ou des situations ponctuelles comme en connaissent les femmes enceintes, les personnes accompagnées d'enfants ou ayant un bagage lourd.



Dimension environnementale

Ces travaux sont consommateurs d'énergie et de matériaux. Toutefois, une attention particulière est prêté au recyclage ou la réutilisation des matériaux dès qu'elle est possible. Dans l'appel d'offres, des critères de durabilité (pondération à hauteur de 10%) ont été intégrés, notamment en termes de provenance/évacuation des matériaux et de proposition de recettes d'enrobés bitumineux avec des matériaux recyclés ou des techniques de fabrication moins consommatrices en énergie.

Par ailleurs, des solutions alternatives au remplacement des bordures en béton ont été choisies. Des bordures en granite seront mises en place pour plus de durabilité.

La protection des sols est assurée sur les zones d'installation de chantier par une couche de grave compactée déposée sur un géotextile. La grave sera réemployée pour de futurs chantiers communaux.



6 Coûts de construction et aspects financiers

6.1 Devis estimatif

Les coûts des différents travaux ont été estimés à +/- 20% et sont détaillés dans le tableau ci-après. Ils pourront être réévalués avec plus de précision lors du retour des soumissions des entreprises.

Aménagements routiers			
Installation de chantier	CHF		130'000.-
Travaux de génie civil			
3.1 Arrêt Croisettes	CHF		50'000.-
3.2 Arrêt Vauguény	CHF		160'000.-
3.3 Arrêt Florimont	CHF		260'000.-
3.4 Virage du Polny	CHF		70'000.-
3.5 Arrêt Montéclard	CHF		190'000.-
3.6 Haut du Polny	CHF		200'000.-
3.7 Arrêt Bois-de-Ban	CHF		240'000.-
3.8 Arrêt Ballègue	CHF		565'000.-
3.9 Carrefour Village/Laiterie	CHF		50'000.-
3.10 Placette Ballègue	CHF		70'000.-
Marquage et signalisation	CHF		15'000.-
Sous total	CHF		2'000'000.-
Mobilier urbain			
Abribus (Croisettes, Montéclard et Ballègue)	CHF		150'000.-
Abris à vélo (Croisettes et Ballègue)	CHF		90'000.-
Clôture sur mur de soutènement à l'arrêt Bois-de-Ban	CHF		5'000.-
Sous total	CHF		245'000.-
Feux de signalisations et caméras de surveillance météo			
Feux de signalisations (virage Polny et carrefour Village/Laiterie)	CHF		90'000.-
Caméras (virage Polny et Ballègue)	CHF		40'000.-
Sous total	CHF		130'000.-
Eclairage public sur Chemin Vauguény et Chemin du Polny			
Travaux de génie civil (fouilles, démolition et reconstruction des socles)	CHF		120'000.-
Équipement et installation	CHF		200'000.-
Sous total	CHF		320'000.-
Emprises foncières			
Honoraires géomètre / notaire	CHF		40'000.-
Acquisitions de terrains / servitudes de passage	CHF		70'000.-
Sous total	CHF		110'000.-
Total des travaux TTC	CHF		2'805'000.-
Divers et imprévus (environ 10%, arrondi)	CHF		285'000.-
TOTAL TTC	CHF		3'090'000.-



6.2 Aspect financier

Les travaux d'aménagements routiers liés à la création de la nouvelle ligne tl n° 44 figurent au plan des investissements (CHF 2'000'000.-, deux millions de francs).

Un montant de CHF 1'000'000.- TTC (un million de francs) sera prélevé sur le fond de réserve pour les équipements communautaires pour financer les travaux liés à la réalisation des nouveaux arrêts et du mobilier urbain associé.

C'est un crédit total de CHF 3'090'000.- TTC (trois millions nonante mille francs) que la Municipalité sollicite auprès du Conseil communal pour mener à bien le reste de ces travaux.

Le recours à l'emprunt, engendrera une charge d'intérêt annuelle totale estimée à CHF 61'800.- (calculée à 2%). L'amortissement des investissements de l'ensemble du projet interviendra sur une durée de 30 ans.

7 Conclusion

Au vu de ce qui précède, la Municipalité demande au Conseil communal de bien vouloir prendre la décision suivante :

LE CONSEIL COMMUNAL D'ÉPALINGES

- vu le préavis n° 10/2024 de la Municipalité du 22.01.2024 ;
- entendu le rapport de la commission nommée pour examiner ce dossier, incluant les conclusions du rapport de la commission des finances ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

décide

1. **d'accorder à la Municipalité un crédit total de construction d'un montant de CHF 3'090'000.- TTC (trois millions nonante mille francs) destiné à la réalisation des aménagements routiers pour la nouvelle ligne de bus n° 44 ;**
2. **d'autoriser la Municipalité à prélever la somme nécessaire sur les liquidités courantes ou alors, si ces dernières n'étaient pas suffisantes, à recourir à l'emprunt aux meilleures conditions auprès d'un établissement financier et dans le cadre d'un plafond d'endettement ;**
3. **d'autoriser la Municipalité à porter cette dépense à l'actif du bilan, son amortissement intervenant selon la législation en vigueur.**

Au nom de la Municipalité


Le Syndic
Alain Monod




La Secrétaire municipale
Sarah Miéville

Annexes : plans de situation des secteurs en travaux



COMMUNE D'ÉPALINGES

ENQUÊTE

Ligne 44

Projet d'aménagements routiers

Situation générale

01

Plan de situation

Echelle : 1:5000

Service travaux et environnement

Ch. Bois de la Chapelle 3
1066 Epalinges
Téléphone : 021 784 80 40
E-mail : travaux@epalinges.ch

Réf : 4/02/03/TL-Ligne44-Polny-Croisettes

Format : 40 x 53 cm

Dessiné : JME

Contrôlé : 01.11.2023

Visa :

Ind	Objet	Date	Dessiné	Contrôlé
A				
B				
C				
D				
E				
F				
G				
H				

Epalinges, le 1er novembre 2023

Clavel
Julien CLAVEL
Ingénieur génie civil et environnement
Chef de service

Meltem
Jérôme MELDEM
Responsable Travaux & Routes

Légende :



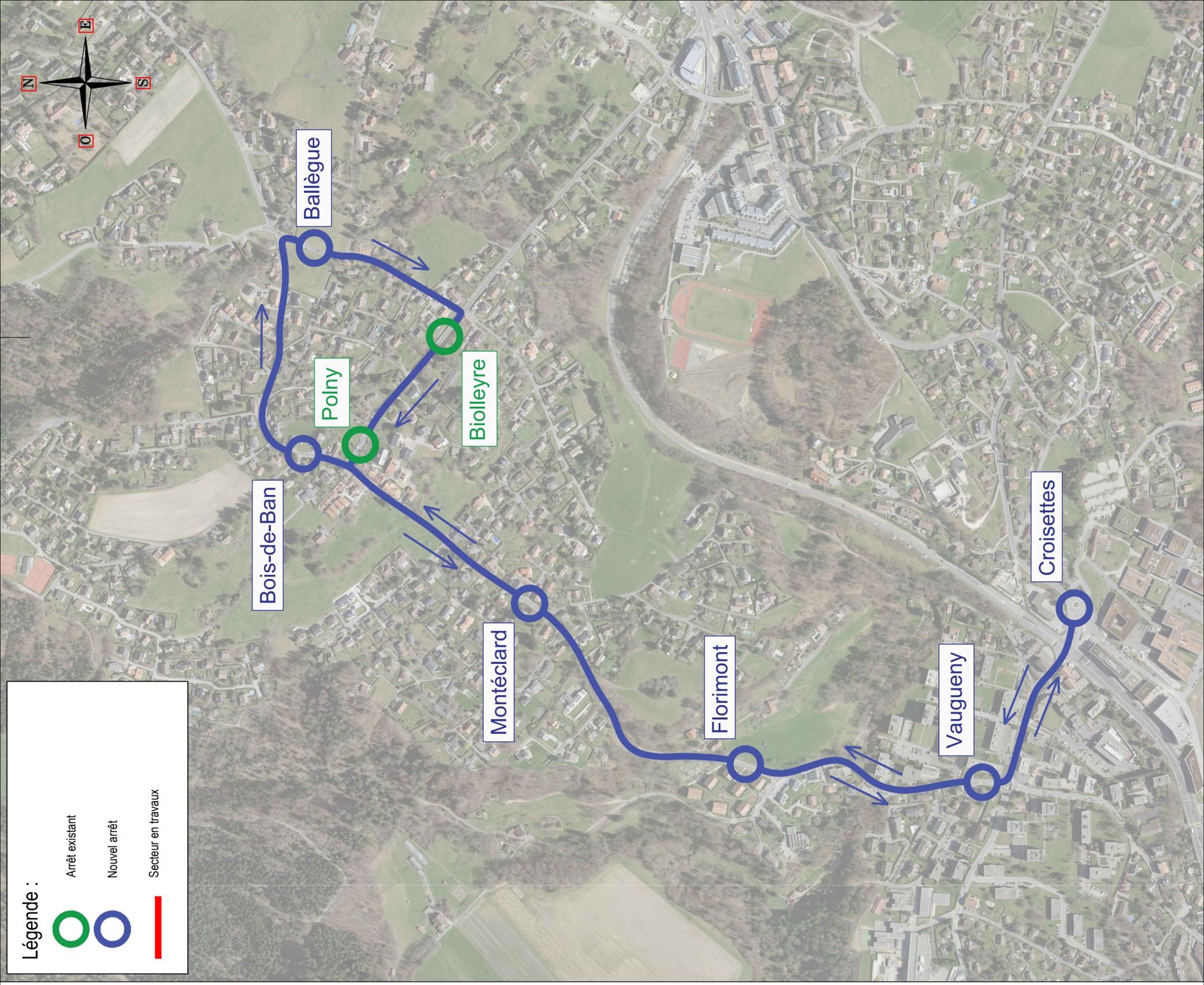
Arrêt existant



Nouvel arrêt



Secteur en travaux



COMMUNE D'ÉPALINGES

ENQUÊTE

Ligne 44 Projet d'aménagements routiers

Arrêt Croisettes

02

Plan de situation et coupes

Service travaux et environnement Ch. Bois de la Chapelle 3 1066 Epalinges Téléphone : 021 784 80 40 E-mail : travaux@epalinges.ch		Echelle : 1:200 / 1:50
Réf : 4/02/03/TL-Ligne44-RoblyCroisettes		
Format : 30 x 63 cm		
Dessiné : CHE	Contrôlé :	
Visa :		

Incl	Objet	Date	Dessiné	Contrôlé
A				
B				
C				
D				
E				
F				
G				
H				

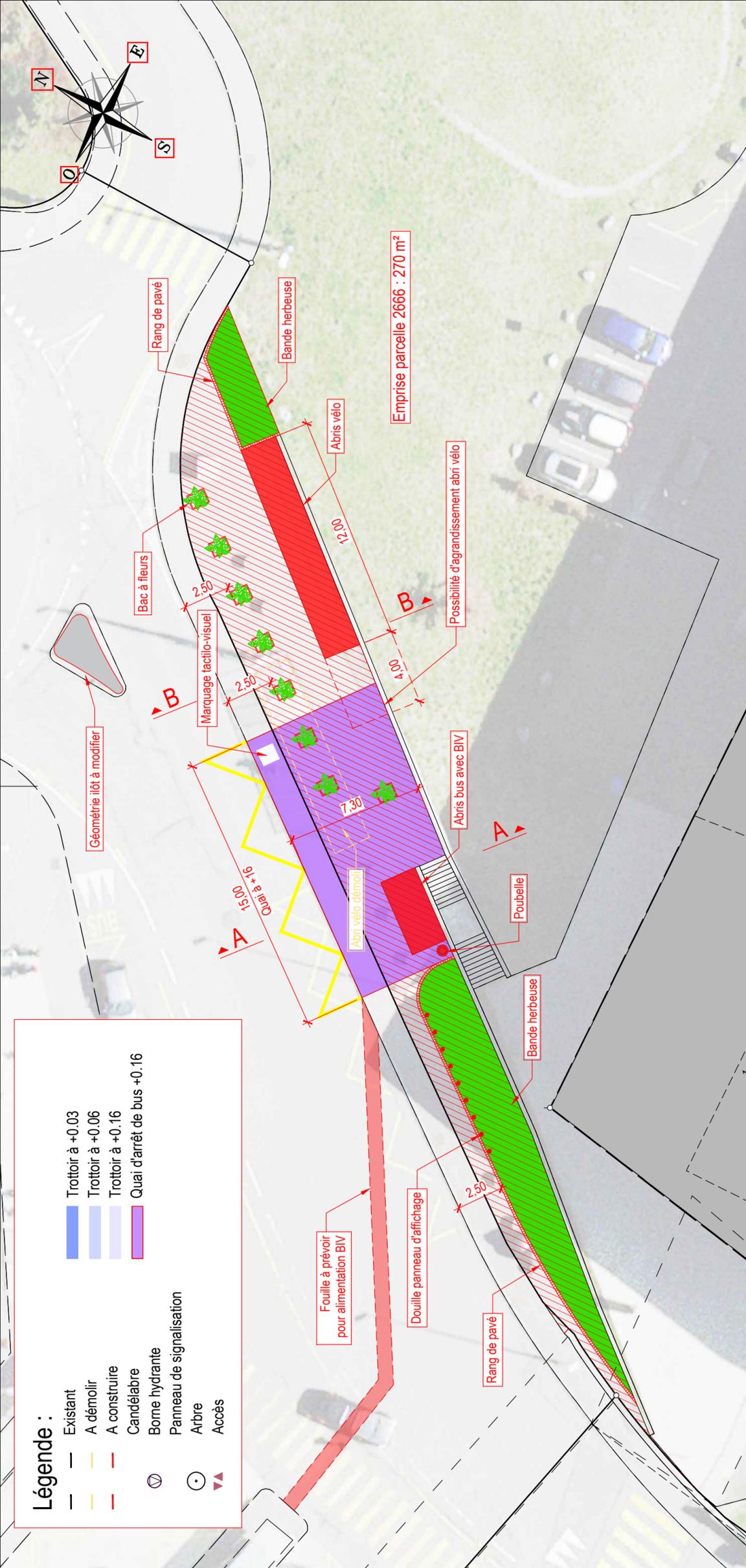
Epalinges, le 1er novembre 2023

Julien Clavel
Julien CLAVEL
Ingénieur génie civil et environnement
Chef de service

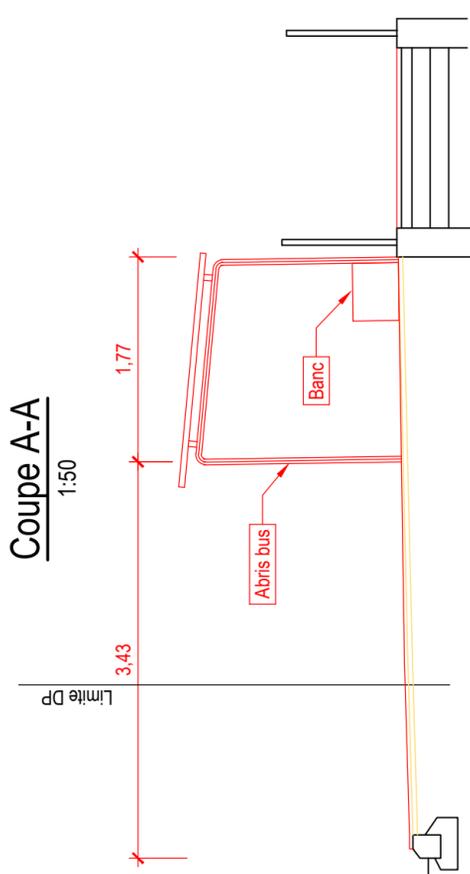
Jérôme MelDEM
Jérôme MEI DEM
Responsable Travaux & Routes

Légende :

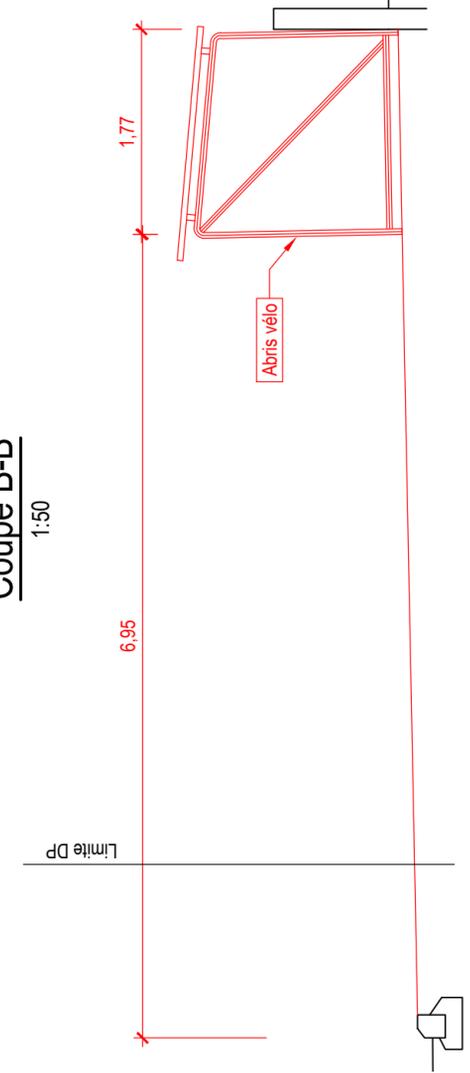
—	Existant	■	Trottoir à +0.03
—	A démolir	■	Trottoir à +0.06
—	A construire	■	Trottoir à +0.16
○	Candélabre	■	Quai d'arrêt de bus +0.16
○	Borne hydrante		
○	Panneau de signalisation		
○	Arbre		
▲	Accès		



Coupe A-A
1:50



Coupe B-B
1:50





COMMUNE D'ÉPALINGES

ENQUÊTE

Ligne 44
Projet d'aménagements routiers

Arrêts Vauguény

03

Plan de situation et coupe

Echelle : 1:250 / 1:50

Réf : 4/02/03/T-Ligne44-Polny-Croisettes

Format : 30 x 52 cm

Dessiné : CHE 01.11.2023

Contrôlé :

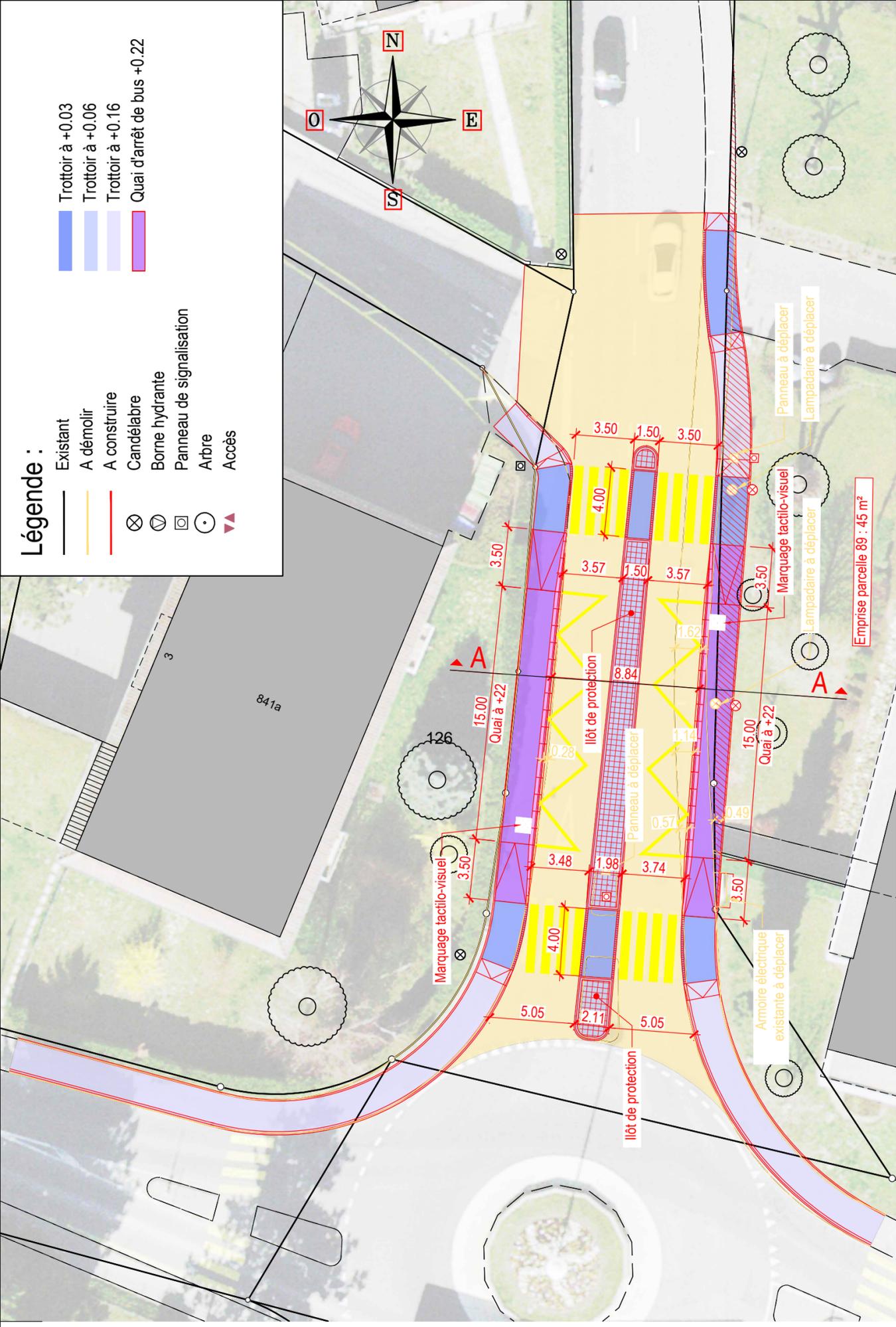
Visa :

Incl	Objet	Date	Destiné	Contrôlé
A				
B				
C				
D				
E				
F				
G				
H				

Epalinges, le 1er novembre 2023

Julien Clavel
Julien CLAVEL
Ingénieur génie civil et environnement
Chef de service

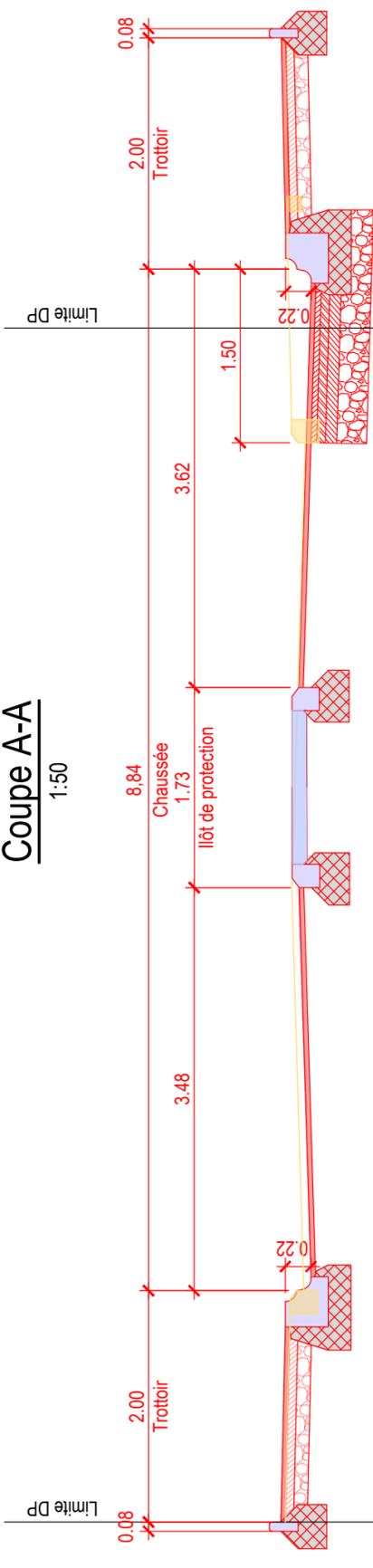
Jérôme Melдем
Jérôme MELDEM
Responsable Travaux & Routes



Légende :

- Existant
- A démolir
- A construire
- ⊗ Candélabre
- ⊙ Borne hydrante
- ⊠ Panneau de signalisation
- Arbre
- ▶ Accès
- Trottoir à +0.03
- Trottoir à +0.06
- Trottoir à +0.16
- Quai d'arrêt de bus +0.22

Coupe A-A 1:50





ENQUÊTE

Ligne 44
Projet d'aménagements routiers

Virage de Polny

05

Plan de situation et coupe

Echelle : 1:250
 Réf : 462/03/TL/Ligne44/Polny/Coupe5
 Format : 90 x 95 cm
 Dessiné : JME 01.11.2023
 Contrôlé :
 Visa :

Service travaux et environnement
 Ch. Bois de la Chapelle 3
 1066 Epalinges
 Téléphone : 021 784 80 40
 E-mail : travaux@epalinges.ch

no	Objet	Date	Designé	Contrôlé

Epalinges, le 1er novembre 2023

Clavel
 Julien CLAVEL
 Ingénieur génie civil et environnement
 Chef de service

Meldem
 Jérôme MELDEM
 Responsable Travaux & Routes

Légende :

- Existant
- A démolir
- A construire
- Candélabre
- Borne hydrante
- Panneau de signalisation
- Arbre
- Accès
- Trottoir à +0.03
- Trottoir à +0.06
- Trottoir à +0.16
- Quai d'arrêt de bus +0.22





COMMUNE D'ÉPALINGES

ENQUÊTE

Ligne 44
Projet d'aménagements routiers

Arrêts Montéclard

06

Plan de situation et coupes

Service travaux et environnement

Ch. Bois de la Chapelle 3
1066 Epalinges
Téléphone : 021 784 80 40
E-mail : travaux@epalinges.ch

Echelle : 1:250 / 1:50

Réf : 4/02/03/TL-Ligne44-RoblyCrosettes

Format : 30 x 63 cm

Dessiné : JME 01.11.2023

Contrôlé :

Visa :

Incl	Objet	Date	Dessiné	Contrôlé
A				
B				
C				
D				
E				
F				
G				
H				

Epalinges, le 1er novembre 2023

Clavel
Julien CLAVEL
Ingénieur génie civil et environnement
Chef de service

Meldem
Jérôme MEJDEM
Responsable travaux & Routes

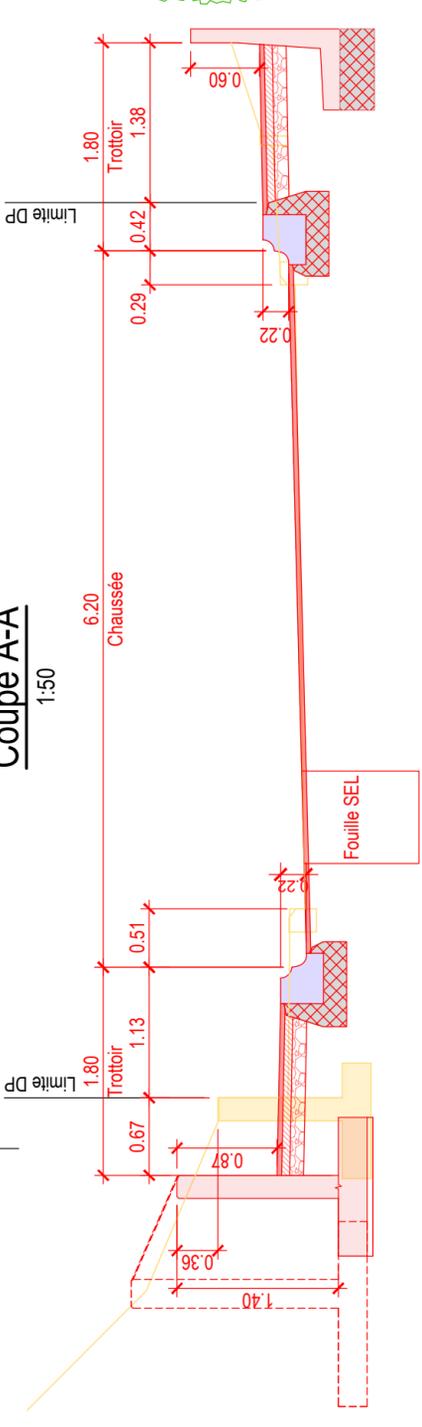
Légende :

- Existant
- A démolir
- A construire
- Candélabre
- Borne hydrante
- Panneau de signalisation
- Arbre
- Accès

- Trottoir à +0.03
- Trottoir à +0.06
- Trottoir à +0.16
- Quai d'arrêt de bus +0.22

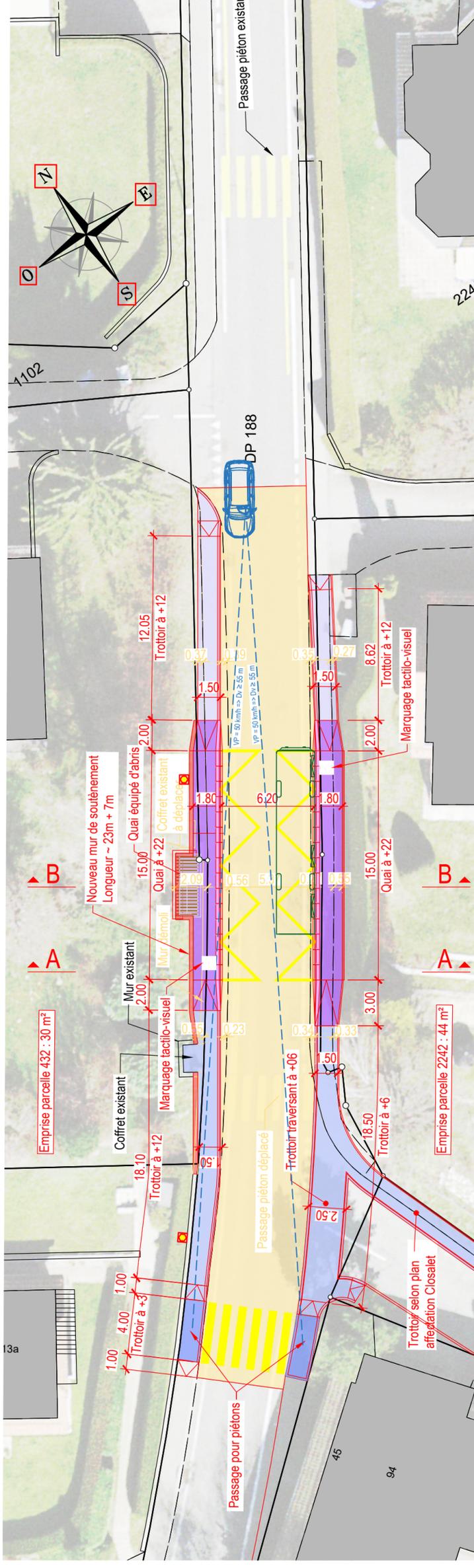
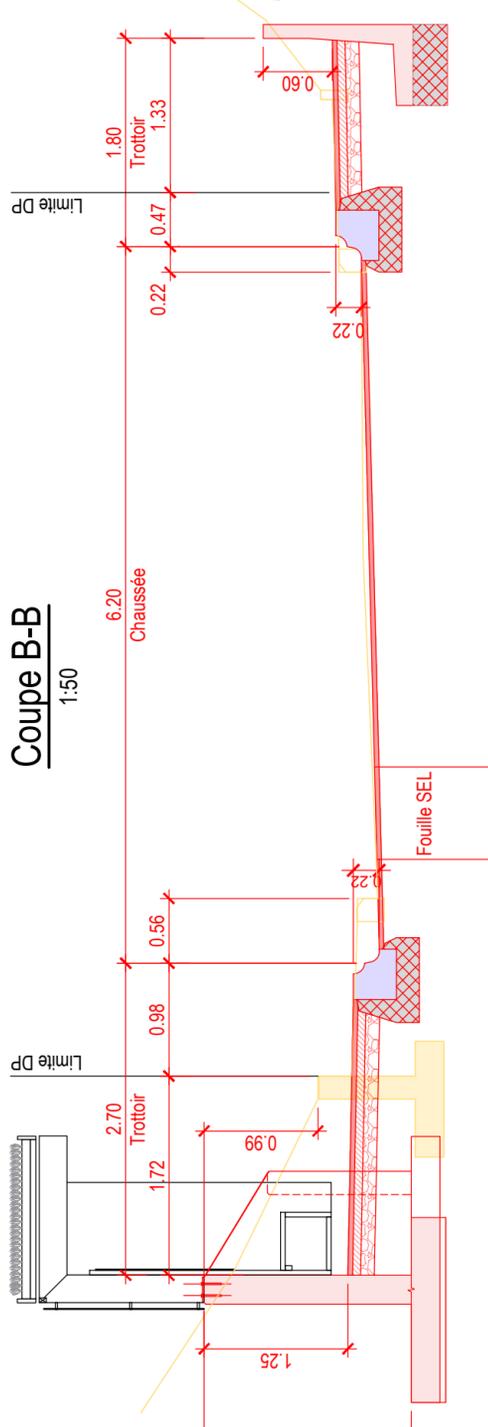
Coupe A-A

1:50



Coupe B-B

1:50





COMMUNE D'ÉPALINGES

ENQUÊTE

Ligne 44
Projet d'aménagements routiers

Arrêt Bois-de-Ban

07

Plan de situation et coupe

Service travaux et environnement Ch. Bois de la Chapelle 3 1066 Epalinges Téléphone : 021 784 80 40 E-mail : travaux@epalinges.ch	Echelle :	1:200 / 1:50
	Réf :	4/02/03/TL-Ligne44-Polycrossettes
	Format :	30 x 63 cm
	Dessiné :	JME
	Contrôlé :	21.11.2023
Visa :		

Incl	Objet	Date	Dessiné	Contrôlé
A				
B				
C				
D				
E				
F				
G				
H				

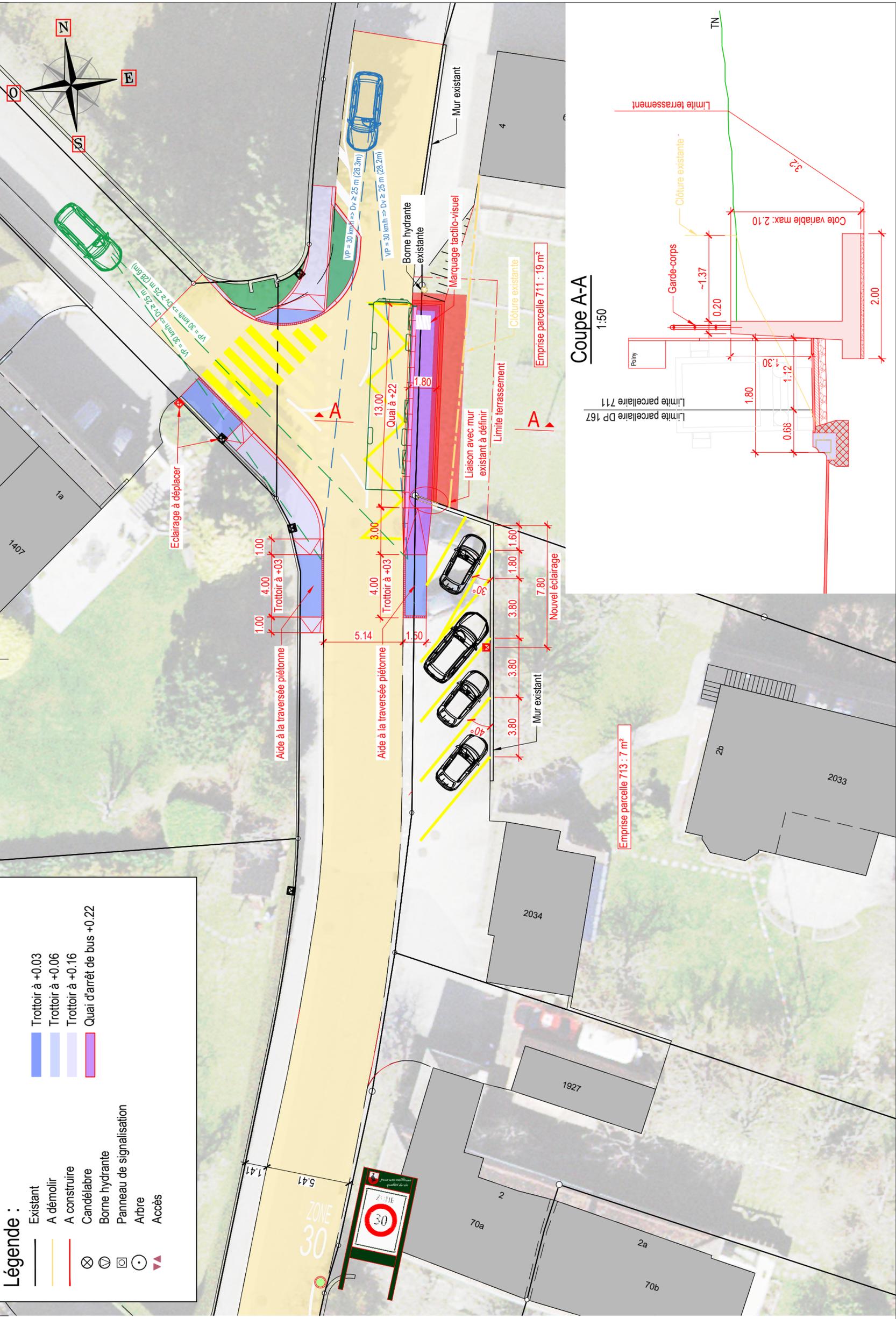
Epalinges, le 21 novembre 2023

Julien Clavel
Julien CLAVEL
 Ingénieur génie civil et environnement
 Chef de service

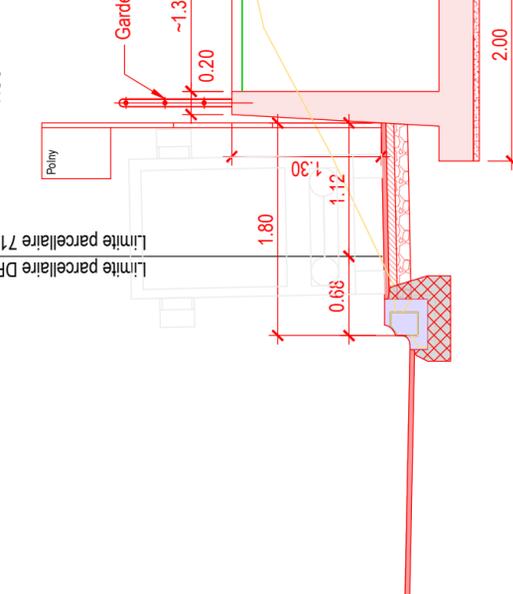
Jérôme MelDEM
Jérôme MELDEM
 Responsable Travaux & Routes

Légende :

—	Existant
—	A démolir
—	A construire
⊗	Candélabre
⊙	Borne hydrante
⊠	Panneau de signalisation
⊕	Arbre
▶	Accès
■	Trottoir à +0.03
■	Trottoir à +0.06
■	Trottoir à +0.16
■	Quai d'arrêt de bus +0.22



Coupe A-A
1:50





COMMUNE D'ÉPALINGES

ENQUÊTE

Ligne 44

Projet d'aménagements routiers

Arrêt Ballègue

08

Plan de situation et coupes

Service travaux et environnement

Ch. Bois de la Chapelle 3
1066 Epalinges
Téléphone : 021 784 80 40
E-mail : travaux@epalinges.ch

Echelle : 1:250 / 1:50

Réf : 4/02/03/TL-Ligne44-PoinyCobettes

Format : 30 x 73 cm

Dessiné : JME

Contrôlé : 01.11.2023

Visa :

Incl	Objet	Date	Dessiné	Contrôlé
A				
B				
C				
D				
E				
F				
G				
H				

Epalinges, le 1er novembre 2023

Julien Clavel
Julien CLAVEL
 Ingénieur génie civil et environnement
 Chef de service

Jérôme Melidem
Jérôme MELIDEM
 Responsable Travaux & Routes

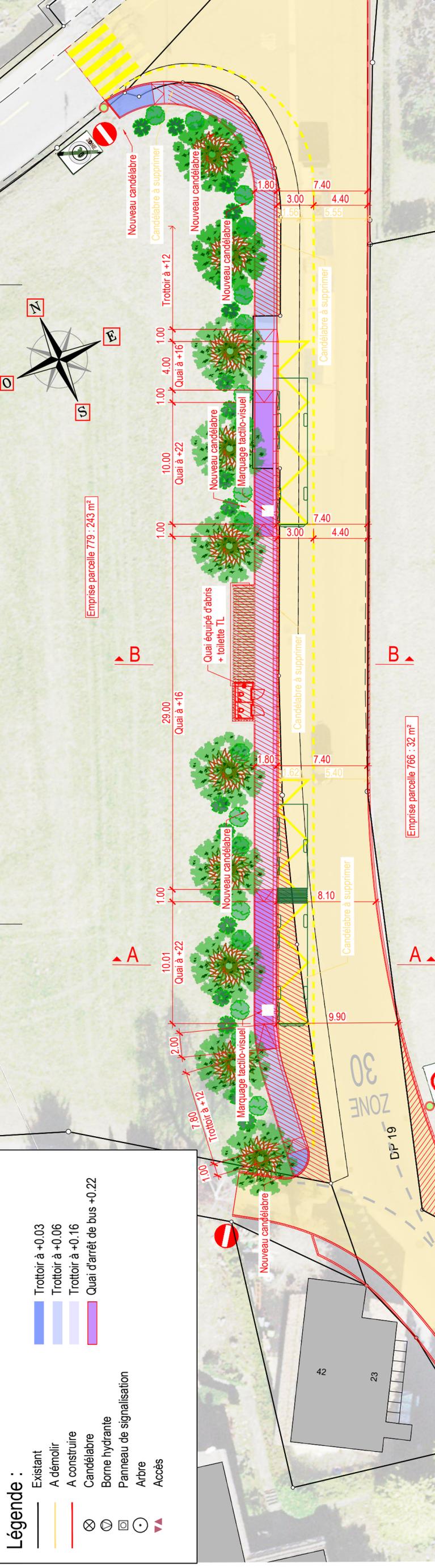
Légende :

- Trottoir à +0.03
- Trottoir à +0.06
- Trottoir à +0.16
- Quai d'arrêt de bus +0.22

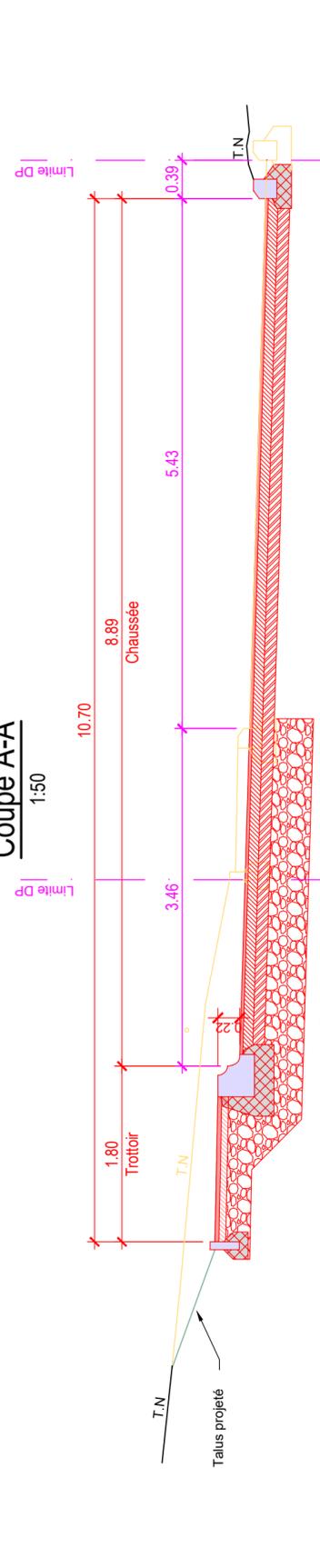
- Existant
- A démolir
- A construire
- Candélabre
- Borne hydrante
- Panneau de signalisation
- Arbre
- Accès

Emprise parcelle 779 : 243 m²

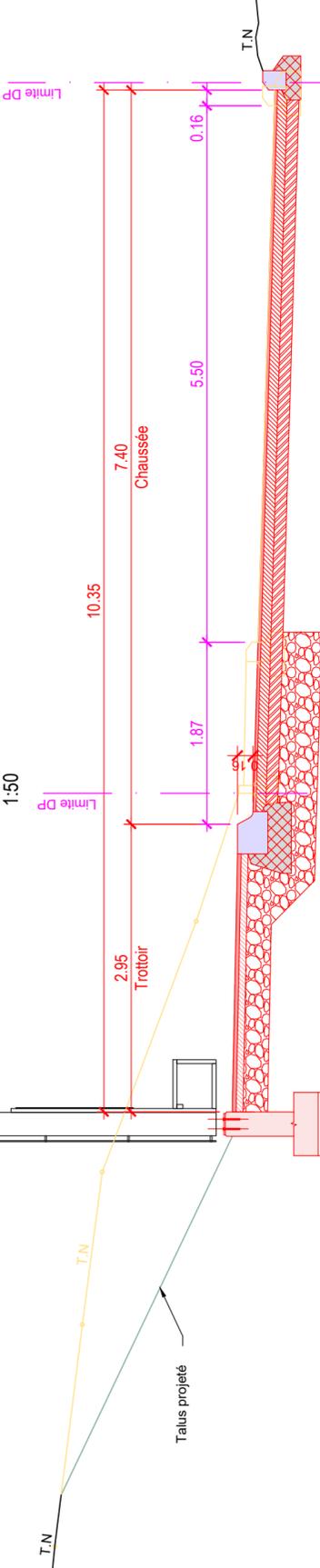
Emprise parcelle 766 : 32 m²



Coupe A-A
1:50



Coupe B-B
1:50





COMMUNE D'ÉPALINGES

ENQUÊTE

Ligne 44
Projet d'aménagements routiers

Carrefour Village/Laiterie

09

Plan de situation

Echelle : 1:250

Réf : 4/02/03/TL-Ligne#PolyCoastles

Format : 40 x 63 cm

Dessiné : JME

Contrôlé : 01.11.2023

Visa :

Service travaux et environnement

Ch. Bois de la Chapelle 3
1066 Epalinges
Téléphone : 021 784 80 40
E-mail : travaux@epalinges.ch

Incl	Objet	Date	Destiné	Contrôle
A				
B				
C				
D				
E				
F				
G				
H				

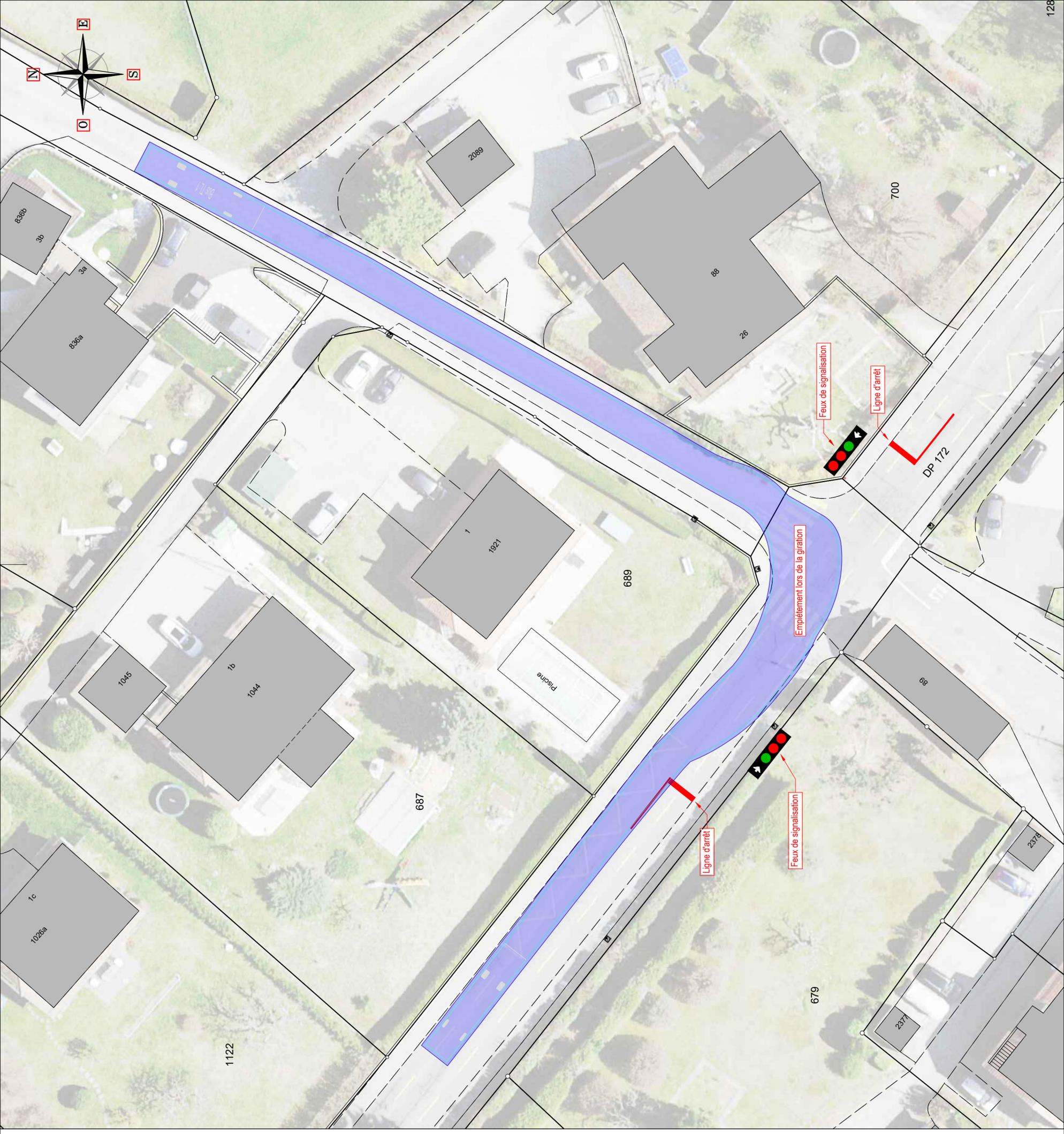
Epalinges, le 1er novembre 2023

Clavel

Julien CLAVEL
Ingénieur génie civil et environnement
Chef de service

MelDEM

Jérôme MELDEM
Responsable Travaux & Routes





COMMUNE D'ÉPALINGES

ENQUÊTE

Ligne 44 Projet d'aménagements routiers

Emprises

10

Plans de situation

Service travaux et environnement

Ch. Bois de la Chapelle 3
1066 Epalinges
Téléphone : 021 784 80 40
E-mail : travaux@epalinges.ch

Echelle : 1:200 / 1:250 / 1:500

Réf : 4/02/03/TL-Ligne44-PolnyCroisettes

Format : A4

Dessiné : JME 01.11.2023

Contrôlé :

Visa :

	Ind	Objet	Date	Dessiné	Contrôlé
Modifications	A				
	B				
	C				
	D				
	E				
	F				
	G				
	H				

Epalinges, le 1er novembre 2023

Julien CLAVEL
Ingénieur génie civil et environnement
Chef de service

Jérôme MELDEM
Responsable Travaux & Routes

Liste des parcelles touchées par le projet de la Ligne 44

N°	Commune	Parcelle	Propriétaire	Surface RF (m ²)	Surface technique des emprises définitives (m ²)
1	Epalinges	2666	Biopôle SA	23506	270
2	Epalinges	89	Caisse de Pensions de l'Etat de Vaud	8869	45
3	Epalinges	385	Orlati Real Estate SA	1521	36
4	Epalinges	432	De Buren André	1908	20
5	Epalinges	2242	Puricelli François et Katherine	1045	44
6	Epalinges	713	Mercier Christophe	1330	7
7	Epalinges	711	Favre Robert	2247	19
8	Epalinges	766	Rossier Martine	5502	32
9	Epalinges	779	Rieben Schizas Anne-Sophie	5036	243

TABLEAU RECAPITULATIF
TL Ligne 44 - Nouvelle ligne de bus

SITUATION GÉNÉRALE

Ref : 04/02/03/TL-Ligne44-PolnyCroiSETtes

ECHELLE : -

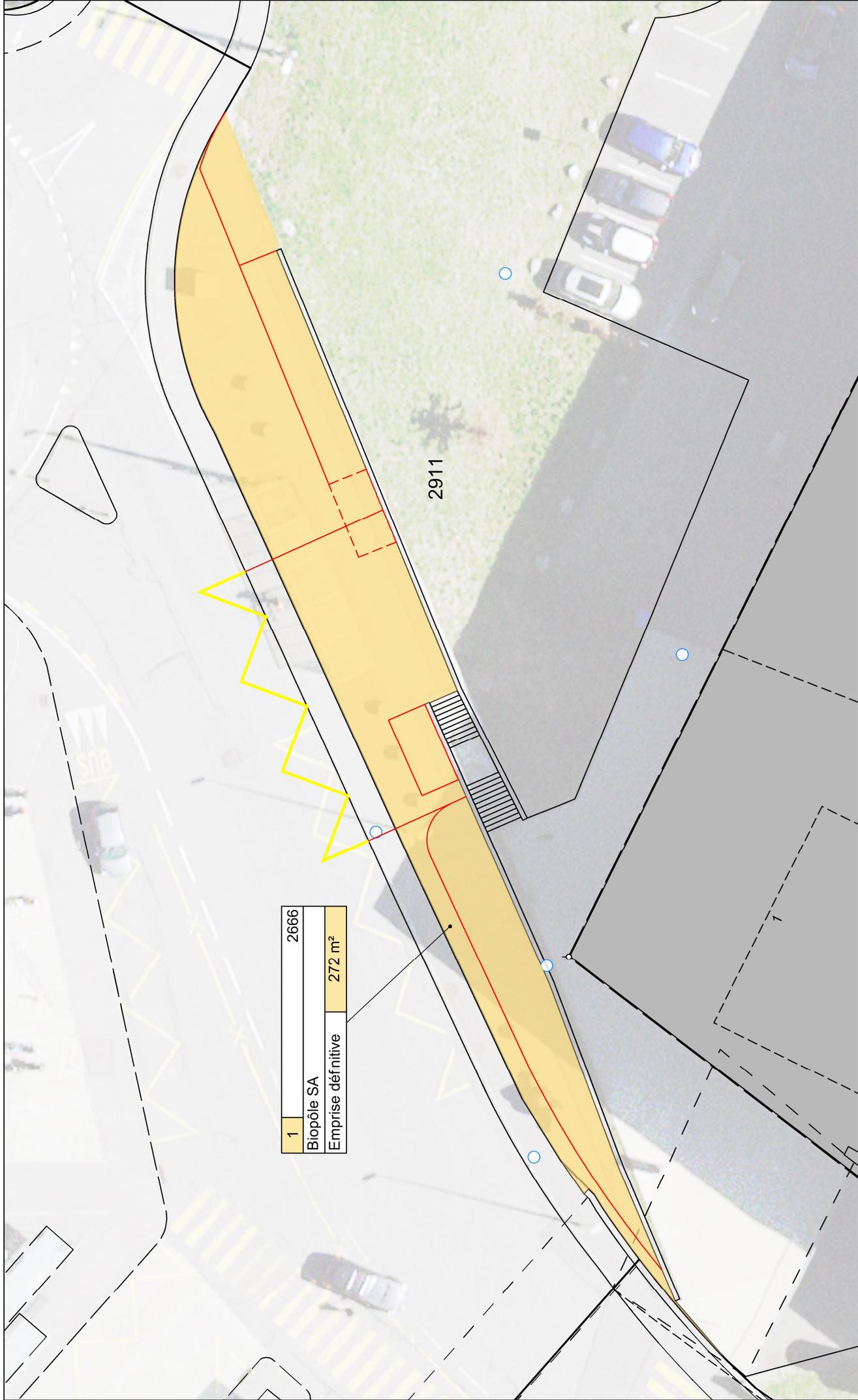
FORMAT : A4

DATE : 10.11.2023

DESS : CHE



COMMUNE DÉPALINGES
Service travaux et environnement
Ch. Bcs de la Chapelle 3
1066 Epalinges
Tél. : 021 784 80 40
E-mail : travaux@epalinges.ch



1	2666
Biopôle SA	
Emprise définitive	272 m²

PLAN D'EMPRISE CROISETTES
TL Ligne 44 - Nouvelle ligne de bus

SITUATION GÉNÉRALE

Ref : 04/02/03/TL-Ligne44-PolnyCrosiettes

ECHELLE : 1:250

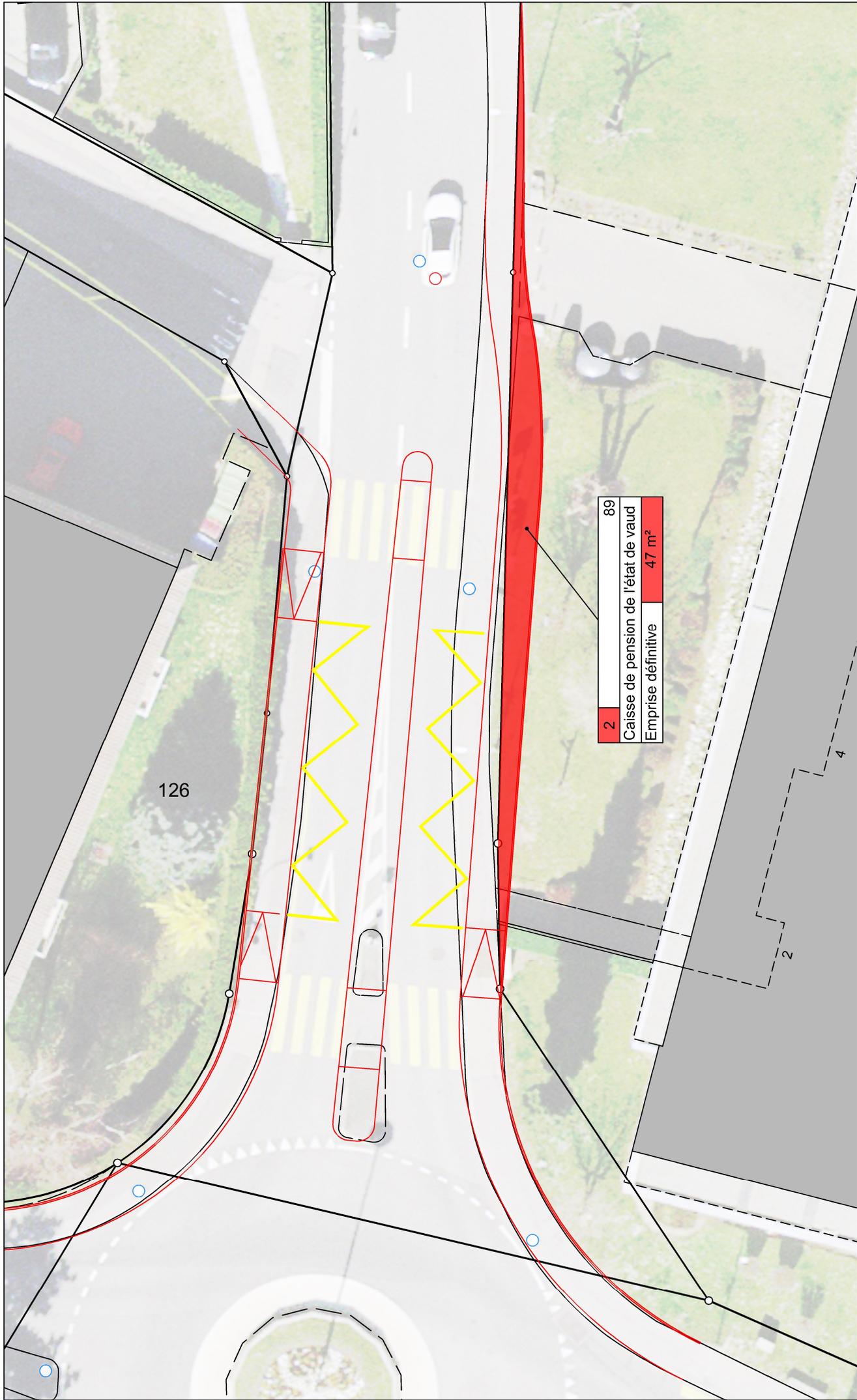
FORMAT : A4

DATE : 10.11.2023

DESS : CHE



COMMUNE DÉPALINGES
 Service travaux et environnement
 Ch. Bcs de la Chapelle 3
 1066 Epalinges
 Tél. : 021 784 80 40
 E-mail : travaux@epalinges.ch



2	89
Caisse de pension de l'état de vaud	
Emprise définitive 47 m ²	

PLAN D'EMPRISE VAUGUENY
TL Ligne 44 - Nouvelle ligne de bus

SITUATION GÉNÉRALE

Ref : 04/02/03/TL-Ligne44-PolnyCroisettes

ECHELLE : 1:250

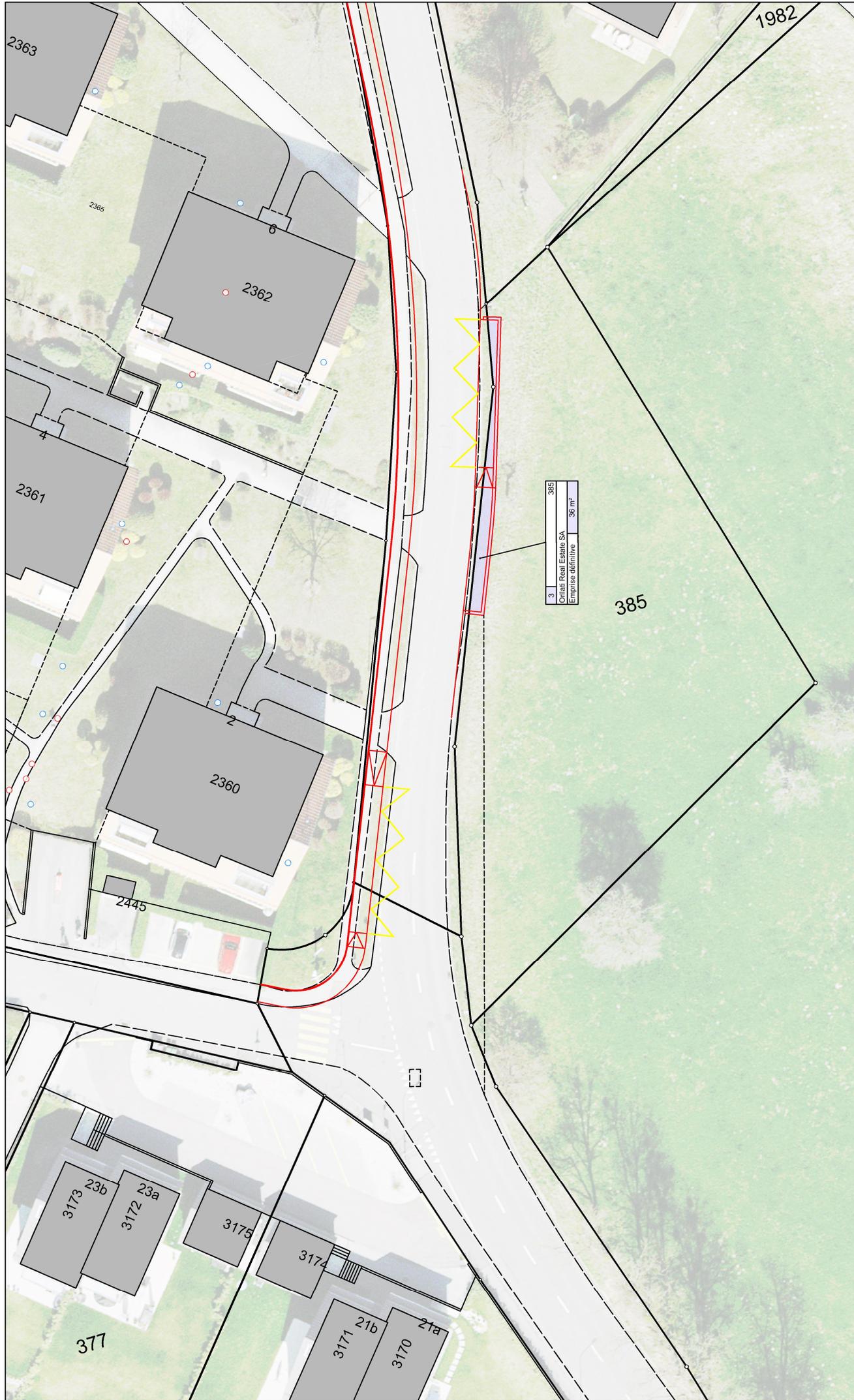
FORMAT : A4

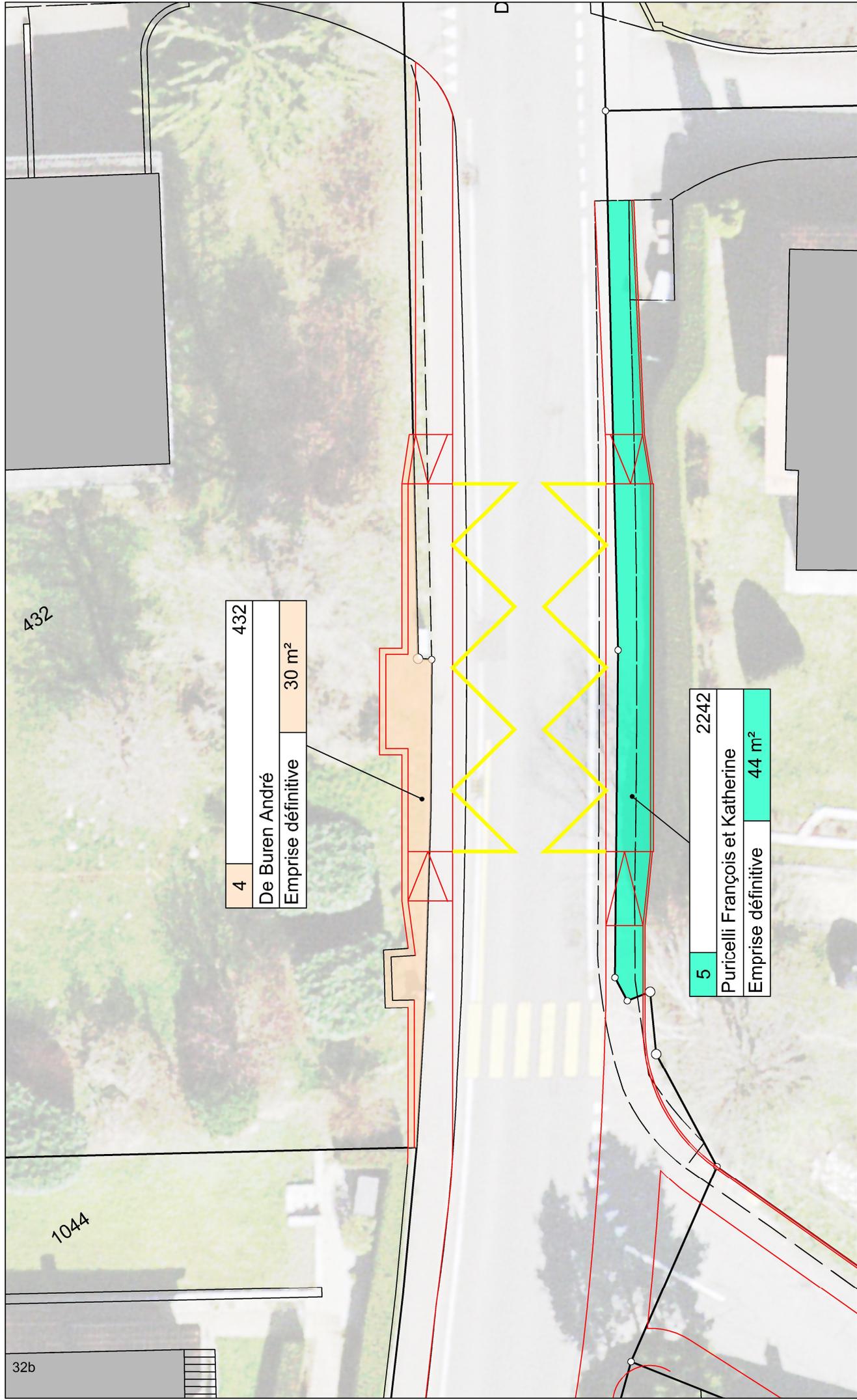
DATE : 10.11.2023

DESS : CHE



COMMUNE DÉPALINGES
 Service travaux et environnement
 Ch. Bois de la Chapelle 3
 1066 Epalinges
 Tél. : 021 784 80 40
 E-mail : travaux@epalinges.ch





4	432
De Buren André	
Emprise définitive 30 m ²	

5	2242
Puricelli François et Katherine	
Emprise définitive 44 m ²	

PLAN D'EMPRISE MONTECLARD
TL Ligne 44 - Nouvelle ligne de bus

SITUATION GÉNÉRALE

Ref : 04/02/03/TL-Ligne44-PolnyCroiSETtes

ECHELLE : 1:200

FORMAT : A4

DATE : 10.11.2023

DESS : CHE



COMMUNE DÉPALINGES
 Service travaux et environnement
 Ch. Bcs de la Chapelle 3
 1066 Epalinges
 Tél. : 021 784 80 40
 E-mail : travaux@epalinges.ch



6
 Mercier Christophe
 Emprise définitive 7 m²

7
 Favre Robert
 Emprise définitive 19 m²

PLAN D'EMPRISE BOIS DE BAN
TL Ligne 44 - Nouvelle ligne de bus

SITUATION GÉNÉRALE

Ref : 04/02/03/TL-Ligne44-PolnyCroiSETtes

ECHELLE : 1:200

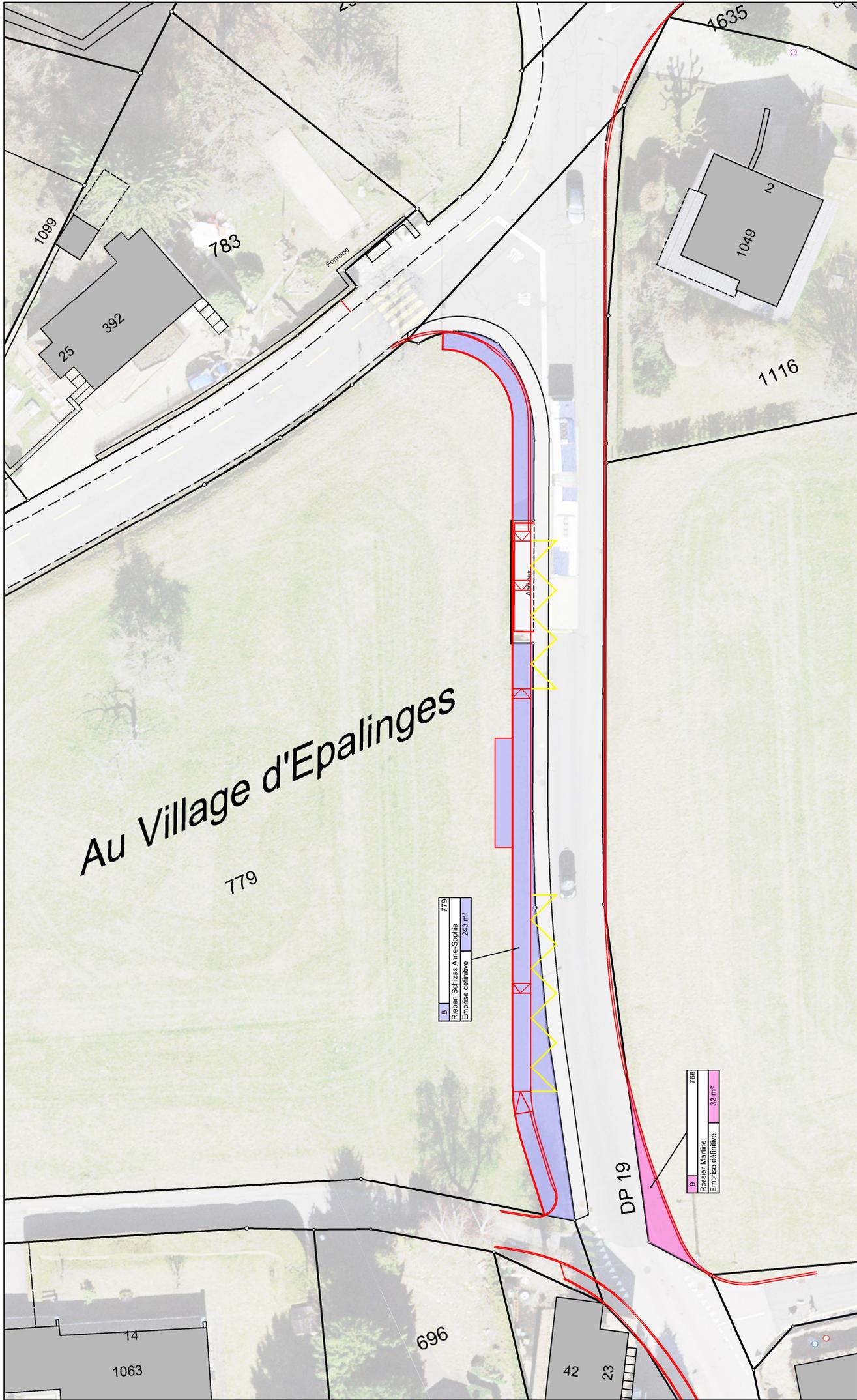
FORMAT : A4

DATE : 10.11.2023

DESS : CHE



COMMUNE DÉPALINGES
 Service travaux et environnement
 Ch. Bois de la Chapelle 3
 1066 Epalinges
 Tél. : 021 784 80 40
 E-mail : travaux@epalinges.ch



Au Village d'Epalinges

8	779
Rieben Schizas Anne-Sophie	
Emprise définitive 243 m ²	

9	766
Rossier Martine	
Emprise définitive 32 m ²	



COMMUNE DÉPALINGES
 Service travaux et environnement
 Ch. Bcs de la Chapelle 3
 1066 Epalinges
 Tél. : 021 784 80 40
 E-mail : travaux@epalinges.ch

PLAN D'EMPRISE BALLEGUE
 TL Ligne 44 - Nouvelle ligne de bus

SITUATION GÉNÉRALE

Ref : 04/02/03/TL-Ligne44-PolnyCrosiettes

ECHELLE : 1:500

FORMAT : A4

DATE : 10.11.2023

DESS : CHE